

# REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple-Une But-Une Foi*

---

**Région de Sédhiou**

-----

**DEPARTEMENT DE GOUDOMP**

-----

**ARRONDISSEMENT DE SIMBANDI BRASSOU**

-----

Plan de Développement Communal de Simbandi Brassou

---

**2016 - 2021**

*Avec le soutien du Programme National de  
Développement Local*



---

*et sous la supervision de l'Agence Régionale de  
Développement de Sédhiou*



# SOMMAIRE

*AVANT PROPOS ET REMERCIEMENTS*

*GLOSSAIRE*

*INTRODUCTION*

## **I. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE**

1. La phase préparatoire
2. Le diagnostic participatif
3. La restitution et validation
4. La planification

## **II. PRESENTATION DE LA COMMUNE**

### **A. LE MILIEU PHYSIQUE**

1. La situation géographique
2. Les sols
3. Le relief
4. Le climat
5. La pluviométrie
6. La faune
7. La végétation
8. L'hydrographie et l'hydrologie

### **B. LE MILIEU HUMAIN**

1. L'historique du peuplement
2. La répartition de la population
3. L'état et la dynamique de la population

## **III. LE ZONAGE**

1. Définition du zonage
2. Justification du zonage
3. Présentation des différentes zones

## **IV. LE BILAN DIAGNOSTIC**

### **A. Le secteur Primaire**

1. Agriculture
2. Élevage
3. Foresterie
4. Pêche

### **B. Le secteur Secondaire**

1. Artisanat
2. Énergie
3. Micro entreprises

### **C. Le secteur Tertiaire**

1. Tourisme
2. Commerce
3. Transport
4. Télécommunications
5. Épargne et crédit

### **D. Le secteur Quaternaire**

1. Éducation
2. Santé
3. Hygiène et Assainissement
4. Jeunesse
5. Sport, culture et loisirs
6. Hydraulique

### **E. Le diagnostic institutionnel et organisationnel**

1. Le Conseil communal
2. L'administration locale : la préfecture
3. Le Centre d'Appui au Développement Local
4. La société civile
5. Les ONG et Projets

***TABLEAU DE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC***

***LES AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT***

*Priorité des contraintes et des solutions*

*Définition des options de développement*

*Définition de l'objectif global de développement*

*Objectifs intermédiaires de développement*

***PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES***

***STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT***

*Aspects institutionnels*

*Horizon temporel*

*Système de suivi-évaluation*

***CONCLUSION***

***ANNEXES***

## **AVANT PROPOS ET REMERCIEMENT**

Ce document est l'aboutissement d'une collecte de données dans le cadre de l'élaboration du **Plan de Développement Communal (PDC)** de la Commune de Simbandi Brassou. Le diagnostic participatif a permis de mettre en évidence le potentiel que dispose la commune, de recenser les contraintes existantes dans les différents axes stratégiques mais aussi de dégager les hypothèses de solution à ces problèmes. La commune de Simbandi dispose de ressources naturelles dont il faut exploiter afin de booster développement économique permettant d'éradiquer l'exode rural et permettre aux jeunes de trouver de l'emploi. Cela passe par la mise en place des services sociaux de base avec une bonne gouvernance pour assurer la formation des jeunes et des femmes dans beaucoup de domaines.

Aujourd'hui, avec le PSE qui est le document de référence de toutes politiques économiques et sociales, l'Etat du Sénégal a initié des réformes majeures «(l'Acte III) pour faire des collectivités locales des territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. C'est dans ce cadre que le PNDL avec le concours de l'ARD a prôné la mise en place des PDC dans certaines communes dont Simbandi Brassou.

Le PDC est un document de référence, de négociation et de coordination des actions de développement élaboré par la collectivité locale, traduit la volonté ou l'aspiration profonde des populations rurales qui, très souvent ne sont pas consultées par les politiques. La planification locale traite à son niveau des réalités qui ne peuvent pas être prises en compte de manière concrète dans les Plans Nationaux.

Au cours de ce travail de planification, beaucoup de personnes ont apporté leur soutien et encouragement pour l'élaboration de ce document. A toutes ces personnes sans distinctions, nous tenons à les remercier infiniment.

Nos remerciements vont d'abord à l'équipe de l'ARD de Sédhiou mais particulièrement au Chef de la Division Planification, Youssouph MANE pour les orientations pour l'élaboration de ce document.

Mr Amadou THIAM, Chef du Service Régional de l'Appui au Développement Local pour son accompagnement depuis la journée de formation des Points focaux, sa disponibilité lors des diagnostics participatifs mais aussi de la correction des premiers drafts de ce document.

Nos remerciements vont aussi à l'encontre du Chef du Service Régional de la Statistique et de la Démographie, Pape NDOUR, pour sa disponibilité, son engagement et son apport pour la réussite de cette mission.

A eux s'ajoute, Mr Charles Waly BASSE pour ses orientations et ses suggestions. Il a été d'un apport important lors des ateliers de formation jusqu'à l'élaboration.

Le Maire de la commune de Simbandi Brassou, Mr Malamine CISSE, a collaboré et a mis à notre disposition les locaux au niveau du siège de la mairie afin que nous puissions travailler dans de bonnes conditions. Il a été dans tous les processus. A côté du Maire, nos remerciements vont à l'endroit des adjoints au Maire, de l'ASCOM et tout le personnel communal ainsi que les conseillers municipaux.

Les enquêteurs sont aussi à remercier pour la collecte de données.

Nous tenons à remercier de près ou de loin toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

## INTRODUCTION

Le Sénégal depuis l'indépendance à nos jours a initié plusieurs réformes dans le cadre de la politique de décentralisation.

La première réforme date de 1972 et a été marquée par la création des Communautés Rurales (CR).

La seconde réforme des textes de la décentralisation date de 1996 avec la **Régionalisation** avec, notamment, l'érection de la Région comme collectivité locale et la création des Communes d'Arrondissement. Cette seconde réforme visait à être faite dans le but d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales.

Malgré ces réformes, les autorités étatiques ont jugé nécessaire de procéder à de nouvelle réforme afin d'harmoniser les textes de la décentralisation. C'est ainsi qu'a vu jour l'Acte III de la décentralisation qui vise à organiser le Sénégal en **territoires viables, compétitifs et porteurs de développement**.

Cette réforme est marquée par l'érection du département en collectivité locale et la communalisation intégrale. Ainsi, deux ordres de collectivités s'imposent au Sénégal : le **Département** et la **Commune**.

La loi N° 2013-10 du 28 Décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales consacre en son Livre II Transferts des compétences parmi lesquels la **Planification**.

Parallèlement à cette réforme institutionnelle, il a été initié à partir de 1998, dans plusieurs communautés rurales du pays, la réactualisation, voire la reprise de la première génération de Plans Locaux de Développement, devenus Plans de Développement Communaux, élaborés au milieu des années 80.

C'est dans ce cadre que plusieurs communes ont pu bénéficier d'un appui du Programme National de Développement Local (PNDL) pour l'élaboration de leur Plan de Développement Communal. Les Agences Régionales de Développement (ARD), bras technique du PNDL, ont été chargées de superviser le processus d'élaboration des PDC.

Le Plan de Développement Communal est un document de référence et de coordination des actions de développement au niveau de la commune. Il est issu d'un processus participatif qui, à partir du diagnostic de la commune, identifie pour une période donnée, les orientations de développement, définit les actions prioritaires à entreprendre et les ressources à mettre en œuvre pour contribuer à la réalisation des objectifs préétablis.

L'élaboration du PDC de la commune de Simbandi Brassou se déroule dans un contexte marqué d'une part, par l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante (Nouveau Conseil

Municipal au lendemain des élections du 29 juin 2014) et, d'autre part, par la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent et la nécessité d'atteindre les OMD.

## **I. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

L'élaboration du PDC de la Commune de Simbandi Brassou s'est déroulée en quatre étapes : la préparation, le diagnostic participatif, la restitution et validation, la planification.

### **1. La préparation**

La phase préparatoire est marquée par la participation et l'appropriation du processus par tous les acteurs au niveau local, les populations de la commune, le conseil municipal et les services techniques. Cette phase nous a permis de se doter de tous les moyens tant documentaires qu'organisationnels pour l'élaboration du PDC. La préparation s'est déroulée en plusieurs étapes :

- *Prise de contact avec le Maire*

Cette mission consistait à rencontrer le Maire pour une prise de contact. L'objectif de cette mission était de prendre contact avec le Maire et de recueillir des informations pour un bon démarrage du processus.

- *Recrutement et formation des enquêteurs*

Pour le recueil des données, une équipe de terrain composée d'un Point focal/Superviseur et de dix enquêteurs a été mise en place. Les enquêteurs ont été affectés chacun dans une zone donnée. La sélection de ces enquêteurs a été faite en concertation avec l'équipe municipale et les critères sont les suivantes :

- Résider dans la commune
- Avoir une expérience en matière d'enquête
- Avoir au moins le BFEM
- Être disponible pendant la période de travail

Après la sélection, un atelier de formation a été organisé au profit des enquêteurs pendant 2 jours. Les objectifs de cet atelier étaient d'expliquer aux enquêteurs recrutés les tâches à effectuer, de renforcer leur capacité en matière de collecte de données et de leur présenter les techniques et outils de collecte à utiliser.

A la fin de la formation, un PDA a été remis à chaque enquêteur pour la collecte des données.

### **2. Le diagnostic participatif**

Après avoir divisée la commune en deux zones, nous avons procédé aux ateliers zonaux pour faire le diagnostic. Il y avait la zone fluviale et la zone forestière. Ces ateliers zonaux de diagnostic sont des assemblées villageoises organisées au niveau de chaque zone. Ces



assemblées servaient de tribune pour les populations au vue d'expliquer les potentialités de la zone ; de donner leurs avis et suggestions sur les problèmes rencontrés dans leur terroir ; de proposer des hypothèses de solutions aux contraintes. Ces ateliers ont été l'occasion d'effectuer un diagnostic sans complaisance de la zone pour tous les secteurs d'activité.

### **3. Restitution et validation**

La restitution s'est réalisée, en vue d'une validation, par les acteurs locaux, les résultats du pré-tableau de bord, du pré-zonage et du pré-diagnostic participatif. Il s'est agit pendant cette phase de mettre en cohérence, pour correction et arbitrage, les résultats des zones au niveau commune en vue d'une validation.

Ainsi le bilan diagnostic a été établi. Les outils et supports utilisés étaient constitués de : la carte de la Commune ainsi que les tableaux des potentialités, contraintes et hypothèses de solution.

### **4. La planification**

Cette phase a consisté à la formulation de manière participative, à la hiérarchisation et à la programmation des actions prévues, en vue de résoudre les problèmes, surmonter les contraintes et valoriser les potentialités de la collectivité locale.

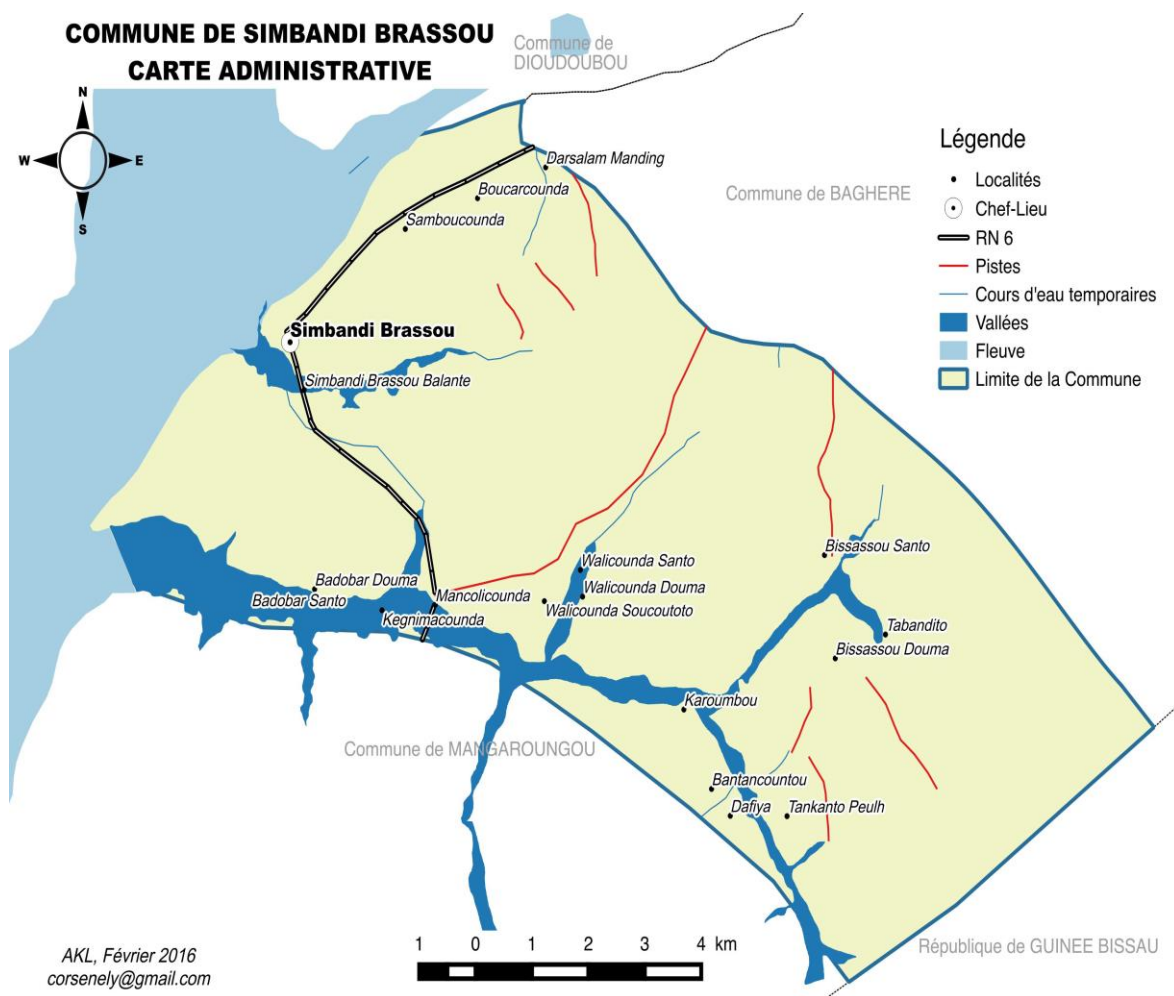
## **II. PRESENTATION DE LA COMMUNE**

### **A. Milieu physique**

#### **2.1. Situation géographique**

Avec l'avènement de l'ACTE III de la décentralisation, l'ancienne Communauté Rurale (CR) de Simbandi Brassou est devenue Commune. La Commune de Simbandi Brassou est limitée à l'Est par les communes de Tanaff et de Baghère, à l'ouest et au sud par la commune de Mangaroungou Santo, au Nord par le fleuve Casamance. Elle couvre une superficie de 151 km<sup>2</sup>

La commune de Simbandi Brassou compte officiellement 19 villages avec 2 hameaux (voire carte ci-dessous). Le chef lieu de la commune est Simbandi Brassou qui est traversé par la RN 6. Les autres villages hormis Mankolicounda, Darsalam, Samboucounda et Boucarounda sont reliés à la RN 6 par des pistes sablonneuses et les populations y accèdent par motos, charrettes ou à pied. Cette situation semble difficile pour les villages se situant à l'intérieur.



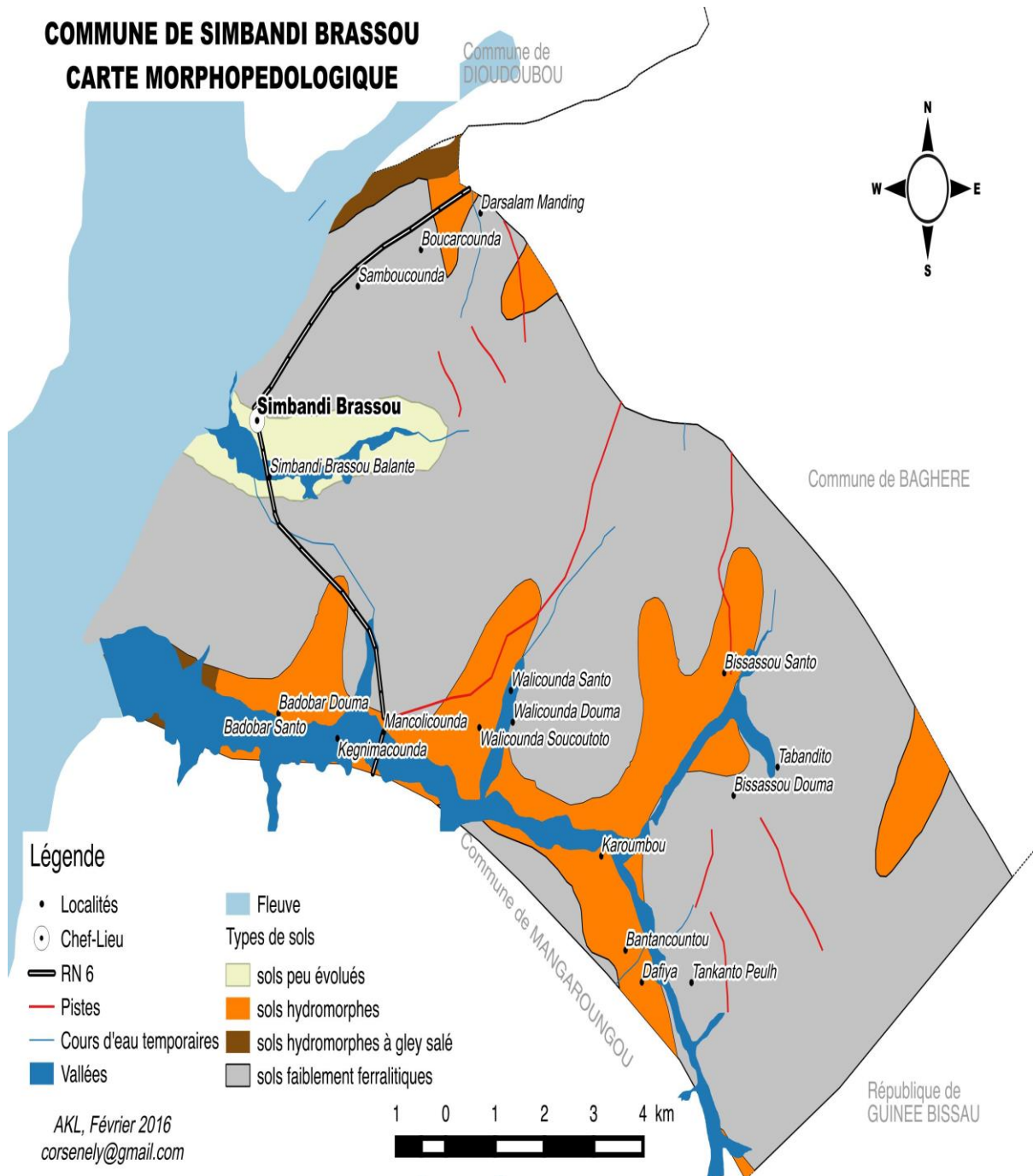
## 2.2. Les sols

Du continental terminal, les sols de la Commune de Simbandi, sont à prédominance ferrallitiques à faiblement dénaturé dans toute la partie centrale. Il s'agit de matériaux argilo-sableux à la surface qui deviennent rouge, d'un rouge brun en profondeur et sur tout le profil.

Aux abords du Fleuve et des vallées, existent des sols à gley salés ou pas salés à mesure que l'on s'éloigne de la côte. Il s'agit de matériaux complexes argileux et sableux alluvio – colluvial qui ont assez évolué ces dernières années en perdant de leur salinité excessive, mais en prenant une bonne quantité de sable.

A l'intérieur des terres, les dépressions correspondant aux bas-fonds sont propices à la culture du riz. Sur le Plateau, la couche arable est peu épaisse (environ 50 à 60 cm) d'un endroit à l'autre, ce qui laisse apparaître, en cas de ravinement une cuirasse d'un brun rouge, gluant et collant comme l'argile, lorsqu'il est mouillé, rappelant les sols squelettiques.

## COMMUNE DE SIMBANDI BRASSOU CARTE MORPHOPÉDOLOGIQUE



### 2.3. Le relief

Le relief, relativement plat, est marqué par les dépressions correspondant aux vallées rizicultivables et quelques dénivellations caractéristiques de la position des villages. C'est ainsi que tous les villages situés sur les collines portent le qualificatif de « Santo » (en haut) par opposition à ceux situés dans les abords des bas-fonds appelés « Douma » (en bas).

## 2.4. Le climat

La Commune présente un climat Soudano – guinéen à Sub – guinéen, caractérisé par l'abondance des précipitations.

Deux principales saisons divisent l'année en deux parties égales.

- Une saison pluvieuse ou hivernage s'étend de mai à octobre, et
- Une saison sèche, de novembre à avril, avec une nuance entre novembre à janvier où les journées sont moins chaudes que d'ordinaire. C'est la période froide de l'année.

L'amplitude thermique connaît de faibles écarts : soit 35°C à 30°C, avec des minimales de 23° à 27° C. Les villages côtiers qui s'étendent de Darsilame à Badobar, bénéficient de l'apport de la brise qui adoucit le temps. Montrer l'évolution des températures au cours des années

## 2.5. La pluviométrie

La pluviométrie de la zone est assez satisfaisante avec une moyenne annuelle au dessus de 1000mm.

## 2.6. La faune

La faune sauvage, très pauvre est composée de singes, en grand nombre, de phacochères, d'hyènes et de rares antilopes. Les espèces ailées sont les mêmes que partout ailleurs ; il s'agit des pintades, des francolins, des tourterelles, des rapaces et des calaos d'Abicinie.

## 2.7. La végétation

Situées dans la zone Soudano – guinéenne, les formations principales suivantes sont distinguées (voire carte) :

- **La forêt dense** Reliques de forêts primaires
- **Forêt dense dégradée** : Forêts secondaires, couverture arborescente autour de 100 %, présence de grands arbres, souvent en association avec des palmiers (moins de 30 %)
- **Forêt claire** Hauteur des arbres plus réduite, densité de la couverture arborescente inférieure à 30 %
- **Savane boisée** Couverture arborescente de 10 à 30 %



- Du Badobar-Bolon qui ceinture toute la partie Sud de la Commune en épousant ses limites jusqu'à Karoumbou Douma où il se divise en deux parties : l'une descend vers Tankanto en constituant une limite naturelle de la Commune, tandis que l'autre partie passe par Karoumbou Santo, forme la vallée dénommée Bérindinto – Bolon qui arrose les deux Bissassou
- Le Foufato – Bolon moins humide, part de Simbandi et semble s'évanouir vers le Centre Nord en laissant quelques traces peu perceptibles, à cause de l'envahissement de sable.
- Tout à fait au Nord, le Tanaff – Bolon part des environs de Samboucounda, suit les limites Nord de la Commune jusqu'à Kégnimacounda.

Le Tanaff-Bolon constitue avec le Badobar – Bolon des voies d'eau jadis navigables par les chalands. Ils ont joué un grand rôle pendant une bonne partie de la période coloniale ; mais les effets conjugués des différentes sécheresses ajoutés à la surexploitation des bassins versants, ont favorisé leur ensablement. Actuellement, ces Bolons ne gardent l'eau que par endroits et s'assèchent dès le mois de janvier au plus tard, sauf pour le Bolon de Simbandi qui est pérenne à un seul endroit.

## **B. Milieu humain**

### **1. L'historique du peuplement**

Selon le RGPHAE 2015, La Commune de Simbandi Brassou a une population estimée à 13 477 habitants en 2009.

**Tableau N°1 : Evolution de la population en fonction des différents recensements**

<b>Année de recensement</b>	<b>1976</b>	<b>1988</b>	<b>2002</b>	<b>2013</b>
Effectifs				
Périodes		1976-1988	1988-2002	2002-2013
<b>Taux d'accroissement intercensitaire</b>				

### **2. La répartition de la population**

La population de la commune est composée majoritairement de mandingues (55%) et de Balantes (30%). On y trouve quelques minorités à savoir les Manjacks (10 %) et les Peulhs (5 %). Ces statistiques datent de 2002 et ne sont pas actualisées. (PLD, 2000).

L'Islam regroupant 99 % d'adeptes, constitue la religion majoritaire. Les seuls animistes que l'on rencontre sont Manjacks. Ils représentent environ (1 %) et sont en voie de résorption.

### **3. L'état et la dynamique de la population**

Les Mandingues quoique majoritaires dans la commune, sont plus sédentaires. En dehors des voyages saisonniers vers les zones de pêche (Goudomp, Diattacounda), ils sont plus attachés à leurs foyers.

Les Manjacks plus mobiles, s'expatrient généralement en direction de la France, de l'Espagne ou de l'Italie où ils pratiquent diverses activités.

Au niveau national, Dakar constitue la seule zone d'accueil où l'on compte une importante colonie de Manjacks. Généralement dockers ou navigateurs en majorité dans les bateaux de pêche, ils forment une main d'œuvre très appréciée à cause de leur exactitude au travail et de leur grande honnêteté.

La solidarité qui règne entre ces émigrants ou les exodés est d'autant plus forte qu'elle permet une meilleure intégration aux nouveaux venus. Elle facilite aussi l'organisation des départs vers l'Europe.

Pris globalement, l'émigration reste une grande source de revenus grâce aux mandats que ces émigrés envoient à leurs familles. Elle contribue à l'amélioration de l'habitat au niveau local et favorise les investissements immobiliers, notamment au Cap-Vert où l'on compte beaucoup d'habitations appartenant aux Manjacks.

## **III. LE ZONAGE**

### **1. Définition du zonage**

Le zonage est la délimitation de la commune en plusieurs zones homogènes dans le but de mieux éclaircir le diagnostic pour identifier les solutions les plus appropriées aux problèmes des populations. C'est le processus de découpage géographique de la commune, une étape importante dans l'élaboration du PDC.

### **2. Justification du zonage**

C'est à la suite d'une discussion entre le Conseil Municipal et le Point focal sous la supervision du DADL avec la facilitation de l'ARD que le zonage a été réalisé. Au préalable, des critères objectifs de zonage ont été discutés et adoptés par les différents acteurs. A l'issue de ces discussions les propositions faites ont été approuvées. Ainsi, deux zones ont été identifiées : une zone fluviale et une zone forestière.

### **3. Présentation des différentes zones**

La commune de Simbandi a été divisée en deux zones suivant les critères géographiques et aux activités économiques.

- La **zone fluviale** dont le village de Simbandi Brassou est le centre est composée des villages officiels de Simbandi Brassou Manjack, Simbandi Brassou Balante, Mankolicounda, Badobar Douma, Badobar Santo, Samboucounda, Boucarcounda, Darsalam et Kégnimacounda. C'est une zone traversée par la RN 6 et la rive gauche du fleuve Casamance. La population est composée en majorité de balantes, mandingues, manjacks, peuls, et autres. Le sol est fertile et apte à l'agriculture mais fait face à des contraintes pluviométriques, l'intrusion du sel. Le système de production dominante est l'agriculture pluviale (arachide, mil, maïs, riz...) avec de l'élevage, le maraichage et de la pêche (pratiquée le plus dans le village de Simbandi)
- La **zone forestière** a comme centre le village de Karoumbou avec comme composition Walicounda Santo, Walicounda Soucoutoto, Walicounda Douma, Bissassou Santo, Bissassou Douma, Tankanto Peulh, Tabandinto et Dafya. Les ethnies dominantes sont les mandingues, peuls et manjacks. La zone forestière se trouve au nord de la commune et est frontalière à la Guinée Bissau. Cette zone tire sa particularité de la présence d'une vallée de plus de 1500 Ha, la vallée de Badobar, où la riziculture est l'activité la plus répandue malgré qu'elle soit l'apanage des femmes. Cette culture fait face à des contraintes d'aménagement au niveau de la vallée, de l'avancée du sel et de l'ensablement de certaines rizières. A côté de cette culture, on a la production du mil, de l'arachide, du maïs, du niébé et d'autres spéculations. C'est des cultures pluviales qui sont sous l'emprise de la pluviométrie. Le maraichage y est développé surtout en contre saison avec aussi l'agroforesterie. Cette zone présente des potentialités dont il faudra valoriser afin de promouvoir un développement économique.

#### **IV. LE BILAN DIAGNOSTIC**

Comme recommandé par le PNDL, afin d'avoir une articulation des PDC avec le PSE qui est le document de référence de toutes politiques économiques et sociales, le diagnostic participatif a été fait suivant les secteurs du primaire, du secondaire, du tertiaire et du quaternaire avec aussi les ressources naturelles de la commune. Cette partie présente les résultats du diagnostic participatif.

##### **A. Le secteur primaire**

Ce chapitre présente le diagnostic du secteur primaire qui est l'axe création de richesse afin d'établir une situation de référence et identifier des pistes de solutions. Dans la commune de Simbandi Brassou, les activités de création de richesses sont essentiellement constituées de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et des activités de la pêche.



## 1. Agriculture

La commune de Simbandi Brassou est une importante zone agricole, bien que les productions restent artisanales.

La grande majorité de la population de la commune s'adonne à la culture pluviale et au maraîchage qui sont leurs principales sources de revenus. Les types de cultures sont : l'arachide, le riz, le mil, le niébé et le manioc et, à travers le maraichage, des spéculations comme la carotte, les choux, l'oignon, la tomate, le piment, la salade, etc. Les rizières dominent et se trouvent largement où sa culture est possible, soit dans les zones basses ou irrigables et dans les plateaux. La culture du riz est l'activité dominante dans cette zone du Brassou. Elle est caractérisée par la présence de la vallée, propice à la culture du riz, avec des rizières largement dominantes où sa culture est possible, soit dans les bas-fonds ou dans les plateaux.

Le maraîchage qui se pratique principalement dans la zone s'appuie sur le potentiel en eau avec une nappe phréatique peu profonde. Les maraîchers utilisent un système d'arrosage manuel avec essentiellement des puits comme source d'eau.

L'agriculture se repose sur des facteurs de production qui sont les sols, l'eau, les intrants et le matériel agricole ainsi que la main d'œuvre.

Cependant, malgré les potentialités propices à l'agriculture, ce secteur fait face à beaucoup de contraintes dont les populations ont essayé de proposer des hypothèses de solution (tableau ci-dessous).

**Tableau n° 2 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur agriculture**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"><li>• Disponibilité des terres</li><li>• Forte pluviométrie</li><li>• Présence de vallées</li><li>• Présence de plusieurs sites maraichers dans les rizières et dans les maisons</li><li>• 02 périmètres maraichers à</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Retard dans la mise en place des intrants</li><li>• Irrégularité de la pluviométrie</li><li>• Dégradation des aménagements hydro agricoles</li><li>• Divagation des animaux dans les rizières</li><li>• Ensablement des</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place au plus tard en fin Avril les intrants (semences, engrais et produits phytosanitaire)</li><li>• Réaliser des opérations de Désensablement des rizières</li><li>• Appuyer les producteurs en matériels agricoles</li></ul>

<p>Simbandi Brassou et Mankolicounda</p>	<p>vallées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de périmètres maraîchers bien aménagés</li> <li>• L'avancée de la langue salée</li> <li>• Manque de matériel agricole</li> <li>• Manque de fertilité des terres</li> <li>• Enherbement des rizières</li> <li>• Problèmes d'irrigation</li> <li>• Présence d'insectes</li> <li>• Manque de matériels et d'intrants de production</li> <li>• Insuffisance de formation et d'encadrement des producteurs</li> <li>• Accès difficile aux financements</li> </ul>	<p>subventionnés (charrues UCF, semoirs super Eco, houe Sines, Motoculteurs, Charrettes à bœuf et charrettes ânes.. ;)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter les ouvrages dégradés dans les vallées</li> <li>• Réaliser une digue entre Bissassou Santo et Bissassou Douma</li> <li>• Aménager des périmètres maraichers à Walicounda et à Karoumbou</li> <li>• Réhabiliter le périmètre maraicher de Simbandi Brassou (renforcement clôture et mise en place système d'exhaure solaire)</li> <li>• Encourager les initiatives de micros jardinage</li> <li>• Former les producteurs en techniques de production agricoles et de maraichage</li> </ul>
--	---	---

## 2. Élevage

L'élevage est un secteur de production de richesse important dans la zone. Une minorité de la population pratique l'élevage et elle se présente sous une forme extensive. Le cheptel est composé de bovins, d'ovins, de caprins et de volaille. Il y'a une importance de bovins dans la commune. Ce secteur est une source additionnelle de revenu des ménages. Lors du

diagnostic participatif, les populations ont listé les contraintes du secteur de l'élevage avec la proposition des pistes de solution qui sont confinés dans un tableau synthétique.

**Tableau n°3 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de l'élevage**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troupeau de petits ruminants</li> <li>• Importance des bovins</li> <li>• Elevage de volaille traditionnelle</li> <li>• Elevage de case de moutons, de chèvres et de la volaille</li> <li>• Source de revenus additionnelle pour les ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol de bétail</li> <li>• Mortalité élevée du bétail</li> <li>• Manque de pâturages</li> <li>• Absence de parcours de bétail</li> <li>• éloignement des structures d'encadrement</li> <li>• Manque d'espace adéquat et d'équipements</li> <li>• Cherté des aliments de bétails</li> <li>• Faiblesse du potentiel génétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir les parcours de bétail pour un meilleur accès aux points d'eau</li> <li>• Organiser des campagnes de vaccination du cheptel</li> <li>• Aménager un second abreuvoir au niveau du village de Bissassou Santo alimenté par le forage</li> <li>• Mettre en place des services et soins vétérinaire au profit des propriétaires</li> <li>• Appuyer les initiatives pour augmenter le cheptel</li> </ul>

### 3. Foresterie

L'agroforesterie est marquée par les vergers d'anacardes, de mangues et des agrumes. Dans la commune de Simbandi, beaucoup de personnes s'adonnent à la culture de plantation qui est un secteur trop productif. Aujourd'hui, les anacardes peuvent être considérés comme la seconde activité de richesse dans la zone. Les autres cultures de plantation ne sont pas aussi développées. Cependant, elle fait face à des contraintes comme l'attaque par des mouches, le manque de variétés adaptées mais aussi la non formation des acteurs. Tout cela est matérialisé dans le tableau suivant.

**Tableau n°4 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de la foresterie**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
Beaucoup de vergers d'anacarde, de mangues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaque des plants par des termites et des mouches blanches avec une nouvelle maladie des manguiers pendant la fleuraison</li> <li>• Recrudescences des Incendies de vergers</li> <li>• Insuffisance de terres pour les vergers</li> <li>• Accès difficile aux bonnes variétés</li> </ul> <p>Manque de formation technique des planteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les planteurs à acquérir de nouvelles variétés productives</li> <li>• Aménager des pare-feux autour des vergers</li> <li>• Mettre en place des produits phytosanitaires pour lutter contre les mouches et les termites</li> <li>• Formation des producteurs en technique de lutte contre les parasites et en techniques de production</li> </ul>

#### 4. Pêche

La commune est rattachée au fleuve sur une importante distance, la pêche est devenue une importante activité économique dans cette localité. Dans cette zone, il est également pratiqué la pêche artisanale avec certaines pirogues motorisées. Le village de Simbandi Brassou est le centre des activités halieutiques et constitue une zone d'attractivité à cause du fleuve. Des personnes viennent des autres localités du Sénégal et de la sous-région pour s'y installer définitivement ou devenir des saisonniers pour des campagnes de pêche.

La pêche ne se pratique pas dans toute la commune mais une petite frange de la population s'y attèle.

Cependant, elle se heurte au sous équipement, à la rareté des espèces due à l'utilisation molofilament et de la surexploitation, la non qualification de ses acteurs et l'absence de crédits. Face à ces contraintes, les acteurs ont préconisé des solutions de sortie (cf tableau).

**Tableau n°5 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de la pêche**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• présence du fleuve Casamance et de son affluent de Badobar</li> <li>• Pratique de la pêche artisanale</li> <li>• Espèces halieutiques mises à terre (carpes, crevettes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des équipements (pirogue, moteurs, filets)</li> <li>• Faible équipement des embarcations : vétusté du matériel, absence de gilets de sauvetage,</li> <li>• Inexistence d'une chaîne de froid L'insuffisance de la qualification professionnelle des pêcheurs</li> <li>• Rareté des ressources halieutiques due : zone de moins en moins poissonneuse suite à une surexploitation</li> <li>• Faible surveillance et contrôle des pratiques de pêche de la part des services compétents</li> <li>• Problèmes de financement Absence d'unité moderne de transformation des produits halieutiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventionner les équipements (rendre accessibles financièrement)</li> <li>• Implanter un complexe frigorifique à Simbandi</li> <li>• Réhabiliter le quai existant</li> <li>• Initier et faire adopter un système de pêche durable</li> <li>• Sensibiliser les pêcheurs sur le respect des normes de sécurité (port de gilet de sauvetage)</li> <li>• Renforcer les moyens de surveillance et faciliter l'accès au financement</li> <li>• Créer le centre de formation en transformation de produits halieutiques</li> <li>• Créer un marché pour l'écoulement des produits de la pêche</li> </ul>

## B. Le secteur secondaire

Le secteur secondaire est marqué par l'artisanat, l'énergie et les micros entreprises. Cette partie met en exergue le secteur secondaire.

### 1. Artisanat

Dans la commune de Simbandi Brassou, plusieurs corps de métiers s'y retrouvent. Cette diversité fait la marque de la zone. Ces artisans s'activent à la transformation du fer (forgerons) et ou du cuir (bûcherons) et les bûcherons coupent et transforment du bois.

Le non électrification de beaucoup de villages de la commune, l'absence d'équipements et de formation des artisans, la non certification et non affiliation à la chambre des métiers mais aussi le non financement constituent les difficultés que rencontrent les acteurs de la filière artisanale. Des pistes de solutions ont été développées.

**Tableau n°6 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de l'artisanat**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs corps de métiers existants (Maçonnerie, tailleurs, menuisiers bois, forgerons, maçonnerie, tailleurs et cordonniers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de l'équipement des artisans</li> <li>Non électrification des ateliers de tailleurs et de menuisiers</li> <li>Non certification de la plupart des artisans</li> <li>Difficultés d'accès à la matière première bois</li> <li>Insuffisance des moyens</li> <li>Faible niveau de formation et de qualification professionnelle des artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire et équiper un centre des métiers à Simbandi</li> <li>Mettre en place des espaces d'exposition et de vente adaptés</li> <li>Faciliter l'accès des artisans aux lignes de crédits</li> <li>Renforcer les compétences des artisans</li> <li>Sensibiliser les artisans sur le rôle et l'offre de la chambre des métiers</li> <li>Organiser des examens de certification des artisans</li> </ul>

## 2. Énergie

Les interventions sur le secteur énergétique ont tourné sur l'accès à l'électricité. La commune dispose d'un potentiel d'énergie solaire car elle est couverte par le soleil et le vent. Elle est traversée par la Haute tension sur environ 10 km.

Sur les 19 villages que compte la commune, seule le chef lieu de la commune est électrifié et le village de Mankolicounda a été installé mais pas encore mis en circulation. Bissassou Santo et Bissassou Douma ont été installés en solaire. Mais les autres villages ne sont pas encore électrifiés ni installés en solaire.

Cependant, tous les villages traversés par la Haute tension doivent être ravitaillés à partir de cette ligne et les autres localités par du solaire.

En tableau, le diagnostic du secteur énergétique a été fait suivant les avis et suggestions des villageois.

**Tableau n°7 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de l'énergie**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de groupes solaires à Bissassou Santo et Bissassou Douma</li> <li>• Présence de la ligne haute tension dans la Commune</li> <li>• Electrification de Simbandi Brassou</li> <li>• Installation en poteaux électriques du village de Mankolicounda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non effectivité de l'électrification de Mankolicounda</li> <li>• Non électrification de certains villages traversés par la haute tension comme Darsalam, Boucarounda et Sambouounda</li> <li>• Rupture de distribution du courant (délestage)</li> <li>• Cherté de l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrifier les gros villages de Karoumbou, Walicounda, Sambouounda, Darsalam, Boucarounda et Badobar à partir de la haute tension</li> <li>• Mettre en service les installations du solaire à Bissassou Santo</li> <li>• Electrifier par le solaire les villages de Dafya, Tankanto, Tabandinto, Bantancountou et Kégnimacounda</li> </ul>

### 3. Micro entreprises

Dans la commune de Simbandi, il y'a une absence d'entreprises qu'elles soient petites ou grandes.

## C. Le secteur tertiaire

### 1. Tourisme

Lors du diagnostic participatif dans les différentes zones de la commune, le secteur du tourisme n'a pas été diagnostiqué afin de savoir les potentialités et les contraintes que ce secteur aussi important présente. La commune présente des caractéristiques pouvant attirer les touristes à savoir la forêt avec la présence de beaucoup d'espèces intéressantes, le fleuve Casamance et ses affluents, la tombe de l'ancien Chef de canton (Anso Massine MANE) et le Samodji kolon, etc.

La non fréquentation de la zone par les touristes peut être due d'une part à l'absence de structures d'accueil (hôtels, campements,...) et d'autre part par le conflit casamançais qui a duré une trentaine d'années malgré l'accalmie.

Aujourd'hui, le conseil municipal doit vendre la destination Simbandi Brassou en créant l'attractivité.

## 2. Commerce

Le commerce constitue une activité économique importante dans la commune. Dans les 19 villages de la commune, on trouve des détaillants (boutiquiers) et le petit commerce de légumes, poisson, fruits et autres produits locaux. Un marché quotidien se trouve dans le village de Simbandi Brassou où des cantines sont construites et les femmes étalent leurs produits pour les écouler.

Le secteur commercial est freiné par une insuffisance notoire de marchés quotidiens et un manque de marchés hebdomadaires dans toute la commune. A coté de cela, il y'a une faible capacité de financement des commerçants avec un faible pouvoir d'achat, des problèmes de ravitaillement, des difficultés d'acheminement des marchandises et une faible équipement marchand dans l'ensemble des village de la commune.

Les participants au diagnostic ont jugé nécessaire de créer un LOUMA (marché hebdomadaire) à Karoumbou, de réaliser l'extension du marché quotidien de Simbandi et permettre l'accès aux lignes de crédits aux commerçants afin d'accroître leurs revenus et permettre la création de micro entreprises dans la zone.

**Tableau n°8 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur du commerce**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques détaillants (boutiquiers)</li> <li>• Petit commerce (poisson, légume, fruits)</li> <li>• Présence d'un marché à Simbandi Brassou</li> <li>• Diversification des activités commerciales : plusieurs produits commercialisés, demi gros et en détails</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité financière des commerçants</li> <li>• Problèmes de ravitaillement</li> <li>• Difficultés d'acheminement des marchandises</li> <li>• insuffisance des équipements marchands dans la commune</li> <li>• Faible pouvoir d'achat des populations qui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès aux lignes de crédit mises en place par l'Etat</li> <li>• Réaliser l'extension du marché quotidien de Simbandi Brassou</li> <li>• Création d'un marché hebdomadaire (le jeudi) à Karoumbou</li> </ul>



	entraîne une baisse des recettes <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étroitesse du marché quotidien de Simbandi</li> </ul>	
--	--	--

### 3. Transport

Le transport permet la circulation des biens et des personnes. Dans cette commune, les déplacements se font à moto Jakarta, à charrette de traction animale et à pied. La circulation à véhicule ne peut se faire que sur la RN 6 qui ne traverse que les villages de Darsalam, Boucarounda, Sambouounda, Simbandi Brassou et Mankolicounda. Tous les autres villages sont reliés par des pistes sablonneuses ou des pistes de production en état de délabrement avancé. Cela constitue le transport routier avec la RN 6 qui est en chantier dont le bitumage s'est limité au niveau du village de Sambouounda. Ce secteur du transport routier est souvent marqué par des accidents de moto Jakarta avec la vétusté du réseau routier. Les conducteurs de ces motos ne disposent pas de permis de conduire et ne sont pas imprégnés du code de la route vu leur niveau de formation faible sur le transport.

A côté du transport routier, la commune est desservie par les pirogues qui relient les villages de Simbandi à Sédhiou quotidiennement avec deux horaires le matin et deux l'après-midi (départ pour Sédhiou à 8h et 11h et le retour sur Simbandi à 12h et 16h). A Sambouounda, il existe une liaison quotidienne entre le village et la capitale régionale. Le transport fluvial est développé dans ces deux villages de la commune malgré qu'il fait face à des contraintes de renouvellement du parc piroguier, de la fourniture périodique en gilets de sauvetage pour parer au noyade et au chavirement, le contrôle des normes de sécurité par les agents de pêche, etc.

Le diagnostic de ce secteur du transport a été confiné dans un tableau synthétique.

**Tableau n°8 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur du transport (désenclavement)**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La commune est traversée par la RN6</li> <li>• Moyens de transports (velo, motocyclette, Jakarta, charrettes, pirogue, voiture...)</li> <li>• Transport fluvial</li> <li>• Transport routier (présence de la RN6 et des pistes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La RN6 est en chantier et le bitumage s'est arrêté au village de Samboucounda</li> <li>• Etat défectueux des pistes</li> <li>• Inaccessibilité de la zone forestière (sud de la commune)</li> <li>• Fréquence des accidents</li> <li>• Défectuosité des embarcations et des quais</li> <li>• Vétusté des gilets</li> <li>• Beaucoup d'accidents de motocyclettes – Jakarta)</li> <li>• dégradation des pistes</li> <li>• Insuffisance des moyens de financement du transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter toutes les voies en dégradation Aménager une piste de production Mankolicounda - Walicounda-karoumbou-Bissassou Santo - Bissassou Douma – Bantancountou-Dafya avec trois embranchements sur Walicounda Douma, Tankanto et Tabandinto</li> <li>• Aménager les pistes de production reliant Badobar et Kégnimacounda à la RN6</li> <li>• Réhabiliter les quais d'accostages des pirogues</li> <li>• Faciliter l'acquisition des équipements pour les pirogues de transports (moteurs hors bord, gilets de sauvetage))</li> <li>• Renforcer la formation des conducteurs afin de leur permettre de passer le permis</li> <li>• Faciliter l'accès au financement pour le renouvellement du parc automobile et la modernisation du système de transport</li> </ul>

#### 4. Télécommunications

Aucun des 19 villages de la commune ne disposent de ligne téléphonique (téléphone fixe). Auparavant, Simbandi Brassou en disposait mais elle a été supprimée. Concernant le réseau mobile, tous les villages sont couverts mais le signal est faible dans les villages de l'intérieur. Les opérateurs mobiles présents sont ORANGE et TIGO.

La commune n'est pas bien couverte en réseau avec une absence totale du réseau et l'inaccessibilité de la population à l'internet. Il y'a une inexistance de centres de formation en informatique.

A l'heure du numérique, la commune doit être suffisamment couverte en réseau téléphonique et en internet pour permettre à la population d'avoir accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Les populations ont déploré ce fléau lors des ateliers zonaux que nous consignons dans le tableau suivant.

**Tableau n°9 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur des télécommunications**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"><li>Présence des opérateurs téléphoniques TIGO et Orange</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Insuffisance de couverture surtout au niveau des villages de l'intérieur et qui sont vers la frontière</li><li>Absence de réseau wifi avec un faible accès des populations à l'internet</li><li>Absence de centre de formation en informatique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Renforcer la couverture téléphonique de la zone</li><li>Renforcer la couverture des réseaux Orange et TIGO</li><li>Installer le réseau ADSL et wifi pour la connexion à l'internet</li><li>Former des jeunes sur les techniques de l'information et de la communication par la mise en place de centre de formation</li></ul>

#### 5. Épargne et crédit

Aucunes structures de micro finance n'existent dans la commune de Simbandi Brassou et tous ces établissements financiers sont implantés à Tanaff (commune voisine) et dans la ville de Sédhiou.

Cependant, le projet AFRICARE a installé des CARE GROUP dans tous les villages de la commune sauf les localités de Dafya et Bantancountou. Ce système de CARE GROUP permet aux femmes de s'organiser en formant des groupes pour faire un système d'épargne/crédit. A cela s'ajoute, le programme CARITAS qui met un système d'épargne local pour chaque GPF.

Le système d'épargne et crédit est souvent au ralenti en période d'hivernage à cause des travaux agricoles.

Pour remédier à ce fléau, les populations ont incité à ce que les structures financières interviennent dans la zone et que des sessions de formation en micro finance soient organisées en leur faveur.

**Tableau n°10 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur épargne/crédit**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet AFRICARE avec les CARE groups dans tous les villages de la zone sauf DAFYA et Bantancountou</li> </ul> <p>Système d'épargne local mis en place par CARITAS pour chaque GPF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le système est arrêté pendant l'hivernage à cause des travaux de rizière</li> <li>Inexistence d'établissements financiers dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter les structures financières à intervenir dans la zone</li> <li>Etendre le système aux autres villages non encore couverts</li> <li>Former les femmes en entrepreneuriat</li> <li>Renforcer ce système de solidarité par l'équipement, la formation des membres et le renforcement financier</li> </ul>

#### **D. Le secteur quaternaire**

Le secteur quaternaire est une rubrique prenant en comptant l'éducation, la santé, l'hygiène et l'assainissement, la jeunesse, sport et loisir et l'hydraulique. Dans le PSE, l'Etat du Sénégal prône la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement économique l'un de ses programmes phares. L'accès aux services sociaux de base est une stratégie nationale afin d'atteindre les OMD. C'est dans ce contexte que lors du diagnostic

participatif dans la commune, l'accès des services de base a été évoqué par les populations et les résultats de cet atelier seront analysés dans cette partie.

## 1. Éducation

Depuis 2013, le gouvernement du Sénégal a mis un plan stratégique d'éducation et de formation qui va de 2013 à 2025. Ce plan est dénommé le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET).

Le système éducatif est marqué par l'enseignement préscolaire, l'élémentaire et le secondaire dans la commune de Simbandi Brassou.

Au niveau du **préscolaire**, il y'a une insuffisance notoire d'écoles préscolaires. Le préscolaire existe dans les villages de Simbandi Brassou, Karoumbou, Bissassou Santo et à Mankolicounda. Ce sous secteur de l'éducation est en grande difficulté du à une insuffisance d'écoles préscolaires, d'abris pour ces cases existantes dont il faut remédier pour permettre aux petits enfants de bénéficier de l'éducation de base.

L'**enseignement élémentaire** est plu répandu dans la commune de Simbandi Brassou car la majorité des villages ont bénéficié d'écoles à l'élémentaire. En matière de scolarisation, il existe 11 écoles élémentaires dans la commune de Simbandi Brassou. Ces écoles sont en général en abris provisoires car quelques classes seulement sont construites.

Au **secondaire**, deux Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) sont dans la commune. Ces deux CEM sont localisés à Karoumbou et à Simbandi Brassou. Le CEM de Simbandi Brassou a été érigé en lycée mixte et la classe la plus élevée est la classe de **Première**.

Les autres secteurs de l'éducation sont inexistantes dans la commune.



Dans la commune de Simbandi Brassou, le système éducatif fait face à des contraintes dont il faut trouver des solutions pour permettre aux populations d'avoir une éducation de qualité comme le préconise le PAQUET.

**Tableau n°11 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de l'éducation**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préscolaire à Karoumbou, Bissassou Santo, Mankolicounda et Simbandi Brassou</li> <li>• Ecoles élémentaires (Mankolicounda, Badobar Douma, Simbandi Brassou, Samboucounda, Boucarcounda, Walicounda Santo, Karoumbou, Bissassou Santo et Bissassou Douma, Tankanto Peul et Dafya)</li> <li>• 2 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) à Simbandi Brassou et Karoumbou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'écoles préscolaires</li> <li>• Insuffisance de tables bancs</li> <li>• Taux élevé d'abris provisoires dans les écoles élémentaires comme aux collèges</li> <li>• Inexistence de murs de clôture dans certaines écoles</li> <li>• Insuffisance préscolaire</li> <li>• Répartition disproportionnée des infrastructures scolaires</li> <li>• Effectif pléthorique dans certaines écoles</li> <li>• Déficit de matériels didactiques et pédagogiques surtout au niveau des CEM de Simbandi Brassou et karoumbou</li> <li>• Inexistence de salles informatiques et de bibliothèques scolaires</li> <li>• Insuffisance du personnel enseignant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire les 2 cases des tout-petits de Mankolicounda et de Simbandi Brassou</li> <li>• Créer de nouveaux préscolaires</li> <li>• Clôturer toutes les écoles</li> <li>• Réhabiliter les pompes manuelles hydrauliques</li> <li>• Renforcer les manuels scolaires et les tables bancs</li> <li>• Construire et équiper de nouvelles salles de classe</li> <li>• Réparer le mobilier dans les écoles (les tables banc, armoires, bureaux maitres et chaises)</li> <li>• Créer des centres de formation professionnelle pour les jeunes</li> <li>• augmenter le nombre du personnel enseignant</li> </ul>

## 2. Santé

La politique de santé vise à assurer des soins de santé de qualité à de moindres coûts. Des efforts sont à fournir pour atteindre les OMD en matière de santé.

Dans la commune, le secteur sanitaire se porte plus ou moins bien. L'inventaire des structures de santé ont révélé l'existence de 6 cases de santé, un poste de santé et une maternité dans l'ensemble de la commune.



Un dépôt de pharmacie se trouve dans la zone.

Cependant, ce secteur est confronté à une insuffisance de structures de santé et d'équipements, un manque de médicaments, l'existence d'une seule ambulance dans la zone pose le problème d'évacuation des malades mais aussi le faible pouvoir d'achat de la population. Le manque de formation des Agents de Santé Communautaire (ASC) constitue une contrainte.



Face à ces contraintes que ce secteur vital de la santé pose, le diagnostic participatif a permis de recenser les maux qui gangrènent la santé dans la zone que nous avons synthétisée dans un tableau.

**Tableau n°12 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de la santé**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<p>6 Cases de santé à Walicounda Santo, Karoumbou, Bissassou Santo, Tankanto Peul, Mankolicounda, Boucarounda</p> <p>Poste de santé et maternité à Simbandi Brassou</p> <p>Ambulance au poste de santé de Simbandi Brassou</p> <p>Dépôt de pharmacie à Simbandi Brassou</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de poste de santé</li> <li>• Rupture fréquente de stock de médicaments</li> <li>• Difficultés d'évacuation des malades</li> <li>• Absence de clôture des cases de santé et du poste de santé</li> <li>• Batterie défectueuse de l'ambulance</li> <li>• Déficit de couverture en structures sanitaires (postes de santé et maternités) par rapport aux normes de l'OMS</li> <li>• Faible niveau de formation des matrones et des ASC</li> <li>• Manque de matériels</li> <li>• Vétusté des structures sanitaires surtout les cases de santé</li> <li>• Faible pouvoir d'achat des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eriger la case de santé de Karoumbou en poste de santé</li> <li>• Erection du poste de santé de Simbandi Brassou en centre de santé</li> <li>• Redynamiser les comités de santé des cases de santé</li> <li>• Réhabiliter et équiper les cases de santé</li> <li>• Création de postes de santé et de cases de santé dans les zones non desservies.</li> </ul> <p>Renforcer le personnel existant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'offre de service</li> </ul>

### 3. Hygiène et Assainissement

Le Sénégal a fait du secteur de l'hygiène et de l'assainissement une priorité pour l'atteinte des OMD. Ce secteur vise à améliorer l'accès des populations à des systèmes adéquats d'évacuation des ordures ménagères, d'évacuation des eaux usées et pluviales, mais aussi changer le comportement des populations à la gestion des déchets solides et des ordures ménagères.

Dans la commune, on retrouve le programme d'installation des latrines avec le projet ENDA/EAU POP et le programme PEPAM/Assainissement. Ce projet vise à installer des latrines dans l'ensemble des villages de la commune.

Il y'a un canal d'évacuation des eaux pluviales à ciel ouvert à hauteur du village de Mankolicounda sur le long de la RN 6 inscrit dans le programme de construction de la route nationale.

Hormis ces deux programmes, il y'a une inexistence de système d'évacuation des eaux pluviales et des déchets solides. Les ordures ménagères sont déposées sauvagement à cause de l'inexistence de dépotoir. Ainsi, la commune décèle d'un manque criard de politique d'hygiène et d'assainissement, ce qui constitue une menace pour l'environnement.

**Tableau n°13 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de l'hygiène/assainissement**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de latrine initié par le programme PEPAM/Assainissement et l'ONG ENDA/EAU POP</li> <li>Canaux d'évacuation eau pluviale le long RN6 à hauteur de Mankolicounda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible couverture des ménages par le programme PEPAM</li> <li>Lenteurs des travaux de construction du programme PEPAM (entrepreneur défaillant suites à des dettes contractées auprès d'une banque)</li> <li>Présence de Dépôts sauvages d'ordure dans les villages</li> <li>Inexistence du réseau d'évacuation des eaux usées</li> <li>Absence de système de ramassage et de gestion des déchets ménagers</li> </ul> <p>Absence de stratégies de communication et d'information des citoyens sur la gestion des ordures ménagères</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le point et relancer le programme de latrines pour prendre en charge tous les ménages</li> <li>Elargir le programme d'ENDA/EAU POP dans les autres villages</li> <li>Mettre sur pied un système adapté de collecte et d'enlèvement des ordures ménagères dans les villages et quartiers</li> <li>Eradiquer les dépôts sauvages</li> <li>Doter des populations des bacs à ordures et mettre en place des sites relais</li> <li>Réaliser un système d'évacuation des eaux pluviales</li> <li>Sensibiliser la population sur les</li> </ul>

		OM et la gestion environnementale
--	--	--------------------------------------

#### **4. Jeunesse**

La majorité de la population de la commune de Simbandi Brassou est composée de jeunes. Cette jeunesse est la principale main d'œuvre rurale en saison des pluies et assure l'essentiel des travaux agricoles.

Après les travaux champêtres, les jeunes se livrent à l'émigration vers les centres urbains comme Dakar ou dans les champs de riz à la vallée du fleuve Sénégal à la recherche d'emploi. Le phénomène de l'émigration internationale touche aussi cette couche sociale de la population.

Le peu de jeunes qui restent dans la commune ne sont pas entièrement productifs en saison sèche. Les associations de jeunes ne se livrent pas beaucoup dans les activités économiques mais plutôt dans le sport, la culture et les loisirs. Les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes sont liés au manque de formation, d'une absence de structures d'accueil des jeunes pouvant les orienter et former surtout dans le domaine agricole et l'entrepreneuriat. Cette frange de la population n'accède pas aux crédits mais cela peut être du d'une part de la non reconnaissance juridique de la majorité des associations des jeunes et d'autre part d'une manque d'information. Seul le village de Simbandi Brassou dispose d'un CDEPS.

La jeunesse est au cœur des préoccupations des autorités municipales et c'est dans ce contexte qu'elle a été prise en compte lors du diagnostic participatif surtout dans le domaine du sport, de la culture et loisir mais aussi de la formation.

#### **5. Sport, Culture et Loisirs**

Dans cette commune du Brassou, les activités sportives se limitent à l'organisation des tournois de football qui sont soit des compétitions internes sous la conduite des jeunes des villages, soit sous la supervision de l'instance sportive de l'ODCAV représentée par l'équipe zonale. Tous les villages disposent d'une ASC mais celles de Simbandi Brassou et Mankolicounda sont reconnues juridiquement. Les terrains de football existent dans toutes localités de la commune mais sont confrontés à un problème de réglementation et d'équipements. Le terrain sportif de Simbandi Brassou a été clôturé mais est en état de délabrement. Ces terrains n'encouragent pas la pratique du sport.

Il y'a l'existence d'un groupe de danse, de musiciens et des balafonistes. Le tombeau du grand guerrier du Brassou, Ansoumacine MANE, se trouve dans la commune. Le « Samodji kolon » constitue un lieu historique pour la population de la commune.

La culture est aussi confrontée au manque d'infrastructures qui puissent favoriser un développement culturel dans la localité ; il n'y a ni centre culturel, ni de foyer des jeunes etc.

Aussi, il faut noter que les acteurs de la culture ne sont pas affiliés au niveau de la structure régionale et les figures historiques et culturelles ne sont pas répertoriées dans le patrimoine culturel de la région.

**Tableau n°14 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur du sport, culture et loisirs**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux ASC seulement reconnues (Mankolicounda et Dianké Wally de Simbandi Brassou)</li> <li>• Existence de terrains de football réglementaire à Simbandi Brassou, Walicounda Douma, Mankolicounda et Darsalam</li> <li>• Dynamisme du mouvement navétane avec les ASC</li> <li>• Existence d'un foyer de jeunes et d'un CDEPS à Simbandi Brassou ou est logé la case des tous petits</li> <li>• Présence d'un groupe de danse (Groupe Mabali de Karoumbou et de musiciens groupe ' « Gniekente » et de 2 balafonistes</li> <li>• "Samodji colon" un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture de la commune en équipement et infrastructures sportives et culturelles</li> <li>• Faible aménagement des terrains de football, qui sont impraticables pendant la saison des pluies (Aout- Septembre)</li> <li>• Insuffisance de terrains réglementaires</li> <li>• Non reconnaissance de plusieurs ASC</li> <li>• Violence constatée dans les mouvements navétane</li> <li>• Inexistence de centres socio éducatif</li> <li>• Manque de foyer des jeunes</li> <li>• Vétuste du foyer des jeunes</li> <li>• Non aménagement des sites historiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des aires de jeux</li> <li>• Créer et équiper de nouvelles infrastructures sportives et culturelles</li> <li>• Réglementer les terrains de foot</li> <li>• Construire et équiper des foyers des jeunes</li> <li>• réhabiliter le foyer des jeunes de Simbandi</li> <li>• Construire des chambres de passage au niveau du CDEPS</li> <li>• construire et équiper un plateau multifonctionnel à Karoumbou</li> <li>• Proposer au service régional de culture l'inscription de ses sites dans le répertoire du patrimoine</li> </ul>

<p>puits qui se trouve à Simbandi Brassou dont l'eau serait un remède à beaucoup de problèmes (rareté de pluies, stérilité, difficultés financières, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tombeau d'Ansoumacine Mane dans Simbandi Brassou, l'un des plus célèbres chefs de canton du Brassou</li> </ul>	<p>répertoriés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non inscription de ces sites dans le patrimoine culturel de la région</li> <li>• Manque de promotion des artistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les artistes (dotation en équipement, appui à la production d'album)</li> <li>• Faciliter le contact avec le centre culturel de Sédhiou</li> <li>• Renforcer les capacités des jeunes</li> </ul>
--	--	---

## 6. Hydraulique

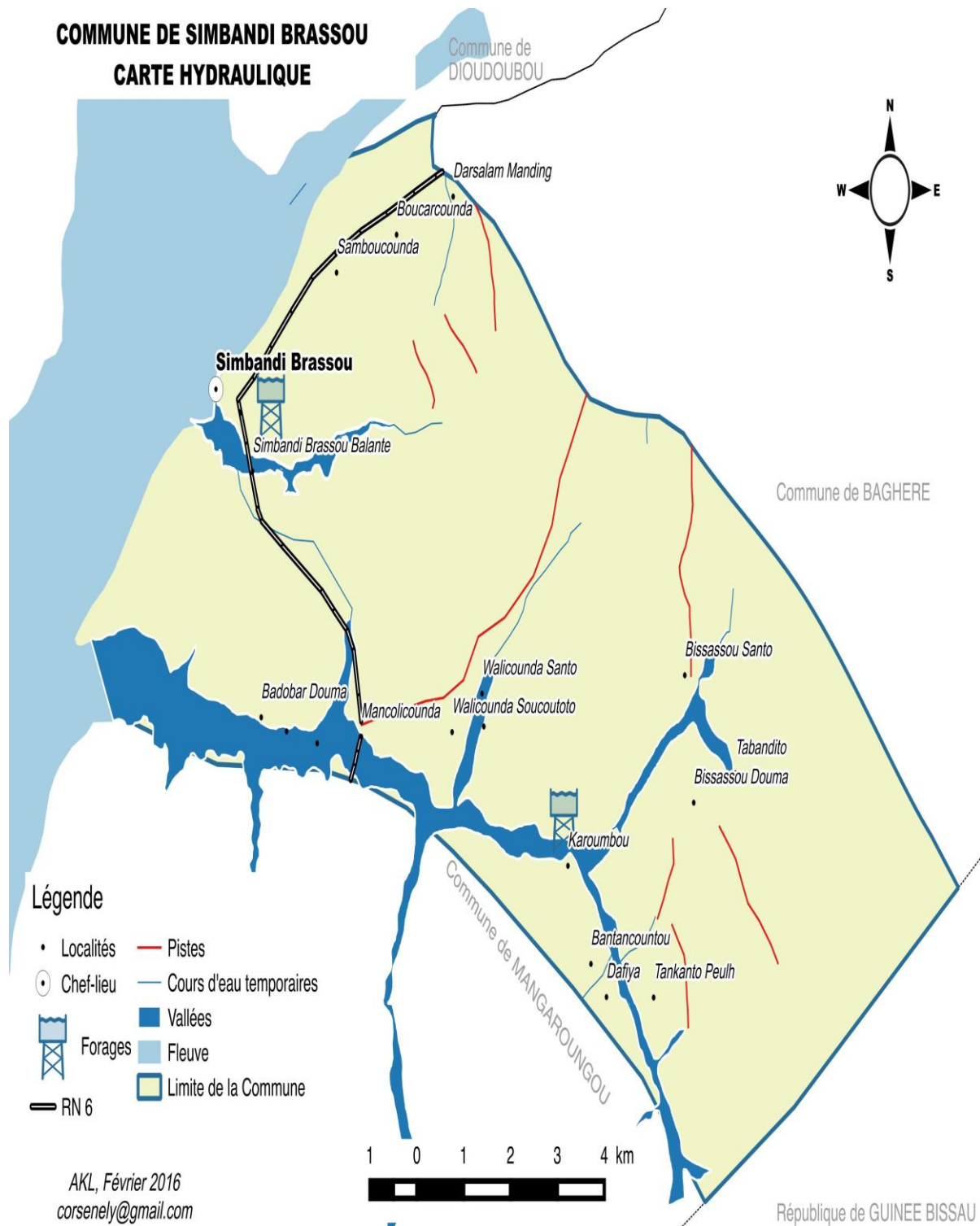
L'eau est un liquide précieux et constitue un secteur prioritaire dans la lutte contre la pauvreté.

Les populations de la commune sont ravitaillées en majorité en eau par les eaux de puits et des forages.

Les puits traditionnels sont la principale source d'eau de la quasi-totalité des villages de la commune. Ces puits sont réalisés par les puisatiers locaux avec les moyens manuels dont ils disposent, ne font qu'affleurer la nappe phréatique. Ces ouvrages ne bénéficient d'aucune protection et sont vulnérable à la pollution.

Dans la zone, un seul puit moderne existe dans le village de Bantancountou.

Les villages de Simbandi et Karoumbou sont dotés d'un forage. L'ouvrage se trouvant à Karoumbou ravitaille le village de Bissassou Santo mais doit s'étendre dans les autres villages de la zone forestière. Alors que le forage de Simbandi Brassou alimente tout le village mais est raccordé aux villages de Mankolicounda, Badobar Santo, Samboucounda, Boucarounda, Darsalam et et Kégnimacounda et ces localités ne sont pas encore alimentés en eau potable.



L'adduction en eau potable dans cette commune est face à des problèmes dont le diagnostic a été fait.

**Tableau n°15 : Synthèse des potentialités et contraintes du secteur de l'hydraulique**

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 forage à Karoumbou qui alimente Bissassou Santo</li> <li>• 1 forage à Simbandi Brassou qui est raccordé à Mankolicounda, Badobar Santo et Badobar Douma, Samboucounda, Boucarounda, Darsalam et Kégnimacounda</li> <li>• Un puits moderne à Bantancountou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible raccordement des villages de la zone</li> <li>• Vétusté du puits de Bantancountou</li> <li>• Non achèvement des travaux de raccordement des autres villages</li> <li>• Certains quartiers ne sont pas tout à fait couverts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etendre le réseau AEP à tous villages de la commune</li> <li>• Réhabiliter le puit de Bantancountou</li> <li>• Achever les travaux de raccordements au réseau d'AEP des autres villages (Kégnimacounda, Darsalam, Boucarounda, Samboucounda, Mankolicounda, Badobar)</li> <li>• Subventionner le cout du raccordement</li> </ul>

## **E. Le diagnostic institutionnel et organisationnel**

Après le diagnostic économique et social, il a été procédé au diagnostic institutionnel et organisationnel.

### **1. Le Conseil communal**

A la suite des élections municipales et départementales du 29 juin 2014, une nouvelle équipe s'est installée. Cette équipe communale est dirigée par un Maire assisté de ses deux adjoints. Ils sont élus par leurs pairs. Ils disposent d'un certain nombre de pouvoirs et des ressources humaines et financières pour s'acquitter de leurs missions. Le conseil municipal de Simbandi Brassou est composé de 46 conseillers dont 22 femmes et 24 hommes. Les 46 conseillers sont répartis selon les catégories socioprofessionnelles suivant : les cultivateurs (23), les enseignants (08), les commerçants (07), les artisans (01) et les autres composés d'agents de santé, des financiers, etc. (07). Il y'a une forte prédominance des artisans comparés aux autres catégories. Le niveau d'instruction des conseillers est faible et l'écrasante majorité des conseillers sont à leur premier mandat. Dans ce conseil, 09 commissions techniques existent. Le fonctionnement de la commune repose sur deux organes. Un organe de délibérant (conseil municipal) et un organe exécutif (bureau municipal).

- Le **conseil municipal** qui est l'organe délibérant de la commune est composé de 46 conseillers.

Les membres du conseil municipal sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq (5) ans. Par délibération et pour les matières dont compétence lui est donnée, il règle les affaires de la Communauté. Il a son siège à Simbandi Brassou où les réunions de délibération, pour être valables, doivent se tenir obligatoirement.

L'analyse de la composition du Conseil municipal de Simbandi Brassou fait apparaître d'une part, une très forte représentation des femmes qui sont au nombre de vingt deux (22) sur un total quarante (46) membres et, d'autre part, la faible représentation des jeunes de moins de 35 ans qui sont aussi au nombre de deux (2).

Le plus âgé des conseillers a plus 83 ans et le plus jeune en a 30. La majorité des conseillers (31) sont à leur premier mandat, 14 sont à leur second et 01 à son troisième. Seuls dix-neufs (19) conseillers sont instruits en français avec un niveau maximum de la terminale et, dans l'ensemble, 02 sont instruits en arabe alors que la majorité n'est pas allée à l'école. En raison du fait qu'ils sont à leur premier mandat, une bonne partie des conseillers ne connaissent pas leur attribution.

Ainsi, pour favoriser la participation de l'ensemble des élus à la gestion des affaires et favoriser des prises de décisions éclairées, le Conseil municipal a créé en son sein neuf Commissions techniques notamment pour le suivi de la mise en œuvre des compétences transférées. :

- Commission domaniale qui gère les affaires domaniales (affectation et désaffectation de terres du Domaine National, litiges fonciers, etc.) ;
- Commission des finances chargée de la définition de la politique de mobilisation des ressources financières et de la préparation de la loi des finances ;
- Commission santé;
- Commission éducation ;
- Commission jeunesse et sport ;
- Commission sociale ;
- Commission Environnement
- Commission Culture
- Commission Planification
- Le **bureau exécutif** est composé de trois membres : le Maire et ses deux Adjoints élus par leurs pairs. Leur mandat coïncide avec celui du Conseil municipal. Le service



administratif du conseil rural est composé d'un assistant communautaire (ASCOM), d'un agent responsable de l'état civil, des Agents de service de Proximité (ASP) qui sont au nombre de quatre, d'un chauffeur et un gardien. L'ASCOM est le responsable du service administratif et dans le cadre de l'élaboration de ce PDC il a été d'un apport très important dans la collecte des données et du diagnostic institutionnel. Ces personnes sont liées au conseil municipal par un contrat à durée déterminée. C'est en effet des employés du conseil rural qui assurent le fonctionnement continu de l'institution et diffèrent d'un conseiller qui est élu par des élections.

Le Maire a la qualité de responsable exécutif et d'ordonnateur du budget de la communauté rurale. Il a la charge de la publication et de l'exécution des lois et règlements (sous l'autorité du Sous-préfet), de l'exécution des mesures de police et des décisions prises par l'autorité administrative, ainsi que de la tenue de l'état civil. En tant que représentant de la Commune, il assure les missions d'exécution des délibérations du Conseil rural, d'ordonnateur du budget et de représentation de la Collectivité devant les juridictions.

## **2. L'administration locale : la sous-préfecture**

Les services déconcentrés de l'administration centrale travaillent en étroite collaboration avec les conseils ruraux en leur apportant l'appui technique chacun dans son domaine de compétence. Il s'agit en premier de la sous préfecture qui suit les actes administratifs du conseil rural. En effet, dans l'exercice de ses compétences, la communauté rurale est assujettie au contrôle de légalité du sous-préfet.

## **3. Le Centre d'Appui au Développement Local**

Plus proche du conseil rural, le CADL regroupe des techniciens des eaux et forêts, vétérinaires et de l'agriculture. Cette équipe qui siège au niveau du chef lieu d'arrondissement apporte un appui conseil direct aux collectivités locales en matière de développement en général et dans leurs domaines de compétence en particulier. Toutefois leur effectif et leurs moyens ne permettent pas de satisfaire les besoins vue l'importance en encadrement des populations des communes de l'arrondissement.

## **4. La société civile**

Dans la commune, lors du diagnostic participatif, il n'a pas été noté la présence ou l'intervention d'une organisation de la société civile.

## **5. Les ONG et Projets**

Plusieurs partenaires au développement ont eu à travailler avec les populations et le conseil municipal dans cette commune. Actuellement il y a la AFRICARE dans le domaine de la santé et du système financier avec les CARE GROUP; PEPAM et ENDA/EAU POP dans le

domaine de l'assainissement et de l'hydraulique ; le MCA au niveau de la RN6 pour la mise en place des périmètres maraichers pour les populations affectées par la construction de la route ; le PNDL dans les infrastructures et de la planification et du développement local et l'ARD qui constitue le bras techniques au niveau régional du PNDL et des collectivités locales.

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC**

<i>SECTEURS</i>	<i>ATOUS</i>	<i>CONTRAINTES</i>	<i>HYPOTHESE DE SOLUTIONS</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>SECTEURS SOCIAUX</li> </ul>			
<i>Education/Formation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Précolaire à Karoumbou, Bissassou Santo, Mankolicounda et Simbandi Brassou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance d'écoles préscolaires</li> <li>Insuffisance de tables bancs</li> <li>Taux élevé d'abris provisoires dans les écoles élémentaires comme aux collèges</li> <li>Inexistence de murs de clôture dans certaines écoles</li> <li>Insuffisance préscolaire</li> <li>Répartition disproportionnelle des infrastructures scolaires</li> <li>Effectif pléthorique dans certaines écoles</li> <li>Déficit de matériels didactiques et pédagogiques surtout au niveau des CEM de Simbandi Brassou et karoumbou</li> <li>Inexistence de salles informatiques et de bibliothèques scolaires</li> <li>Insuffisance du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire les 2 cases des tout-petits de Mankolicounda et de Simbandi Brassou</li> <li>Créer de nouveaux préscolaires</li> <li>Clôturer toutes les écoles</li> <li>Réhabiliter les pompes manuelles hydrauliques</li> <li>Renforcer les manuels scolaires et les tables bancs</li> <li>Construire et équiper de nouvelles salles de classe</li> <li>Réparer le mobilier dans les écoles (les tables banc, armoires, bureaux maîtres et chaises)</li> <li>Créer des centres de formation professionnelle pour les jeunes</li> <li>augmenter le nombre du personnel enseignant</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ecoles élémentaires (Mankolicounda, Badobar Douma, Simbandi Brassou, Samboucounda, Boucarcounda, Walicounda Santo, Karoumbou, Bissassou Santo et Bissassou Douma, Tankanto Peul et Dafya)</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) à Simbandi Brassou et Karoumbou</li> </ul>		

		enseignant	
<i>Santé</i>	<p>6 Cases de santé à Walicounda Santo, Karoumbou, Bissassou Santo, Tankanto Peul, Mankolicounda, Boucarounda</p> <p>Poste de santé et maternité à Simbandi Brassou</p> <p>Ambulance au poste de santé de Simbandi Brassou</p> <p>Dépôt de pharmacie à Simbandi Brassou</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de poste de santé</li> <li>• Rupture fréquente de stock de médicaments</li> <li>• Difficultés d'évacuation des malades</li> <li>• Absence de clôture des cases de santé et du poste de santé</li> <li>• Batterie défectueuse de l'ambulance</li> <li>• Déficit de couverture en structures sanitaires (postes de santé et maternités) par rapport aux normes de l'OMS</li> <li>• Faible niveau de formation des matrones et des ASC</li> <li>• Manque de matériels</li> <li>• Vétusté des structures sanitaires surtout les cases de santé</li> <li>• Faible pouvoir d'achat des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eriger la case de santé de Karoumbou en poste de santé</li> <li>• Erection du poste de santé de Simbandi Brassou en centre de santé</li> <li>• Redynamiser les comites de santé des cases de santé</li> <li>• Réhabiliter et équiper les cases de santé</li> <li>• Création de postes de santé et de cases de santé dans les zones non desservies.</li> </ul> <p>Renforcer le personnel existant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'offre de service</li> </ul>
<i>Hydraulique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 forage à Karoumbou qui alimente Bissassou Santo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible raccordement des villages de la zone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etendre le réseau AEP à tous villages de la commune</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 forage à Simbandi Brassou qui est raccordé à Mankolicounda, Badobar Santo et Badobar Douma, Samboucounda, Boucarounda, Darsalam et Kégnimacounda</li> <li>• Un puits moderne à Bantancountou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vétusté du puits de Bantancountou</li> <li>• Non achèvement des travaux de raccordement des autres villages</li> <li>• Certains quartiers ne sont pas tout à fait couverts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter le puit de Bantancountou</li> <li>• Achever les travaux de raccordements au réseau d'AEP des autres villages (Kégnimacounda, Darsalam, Boucarounda, Samboucounda, Mankolicounda, Badobar)</li> <li>• Subventionner le cout du raccordement</li> </ul>
<i>Sport culture et loisir</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux ASC seulement reconnues (Mankolicounda et Dianké Wally de Simbandi Brassou)</li> <li>• Existence de terrains de football réglementaire à Simbandi Brassou, Walicounda Douma, Mankolicounda et Darsalam</li> <li>• Dynamisme du mouvement navétane avec les ASC</li> <li>• Existence d'un foyer de jeunes et d'un CDEPS à Simbandi Brassou ou est logé la case des tous petits</li> <li>• Présence d'un groupe de danse (Groupe Mabali de Karoumbou et de musiciens groupe « Gniekente » et de 2 balafonistes</li> <li>• "Samodji colon" un puits qui se trouve à Simbandi Brassou dont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture de la commune en équipement et infrastructures sportives et culturelles</li> <li>• Faible aménagement des terrains de football, qui sont impraticables pendant la saison des pluies (Aout-Septembre)</li> <li>• Insuffisance de terrains réglementaires</li> <li>• Non reconnaissance de plusieurs ASC</li> <li>• Violence constatée dans les mouvements navétane</li> <li>• Inexistence de centres socio éducatif</li> <li>• Manque de foyer des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des aires de jeux</li> <li>• Créer et équiper de nouvelles infrastructures sportives et culturelles</li> <li>• Réglementer les terrains de foot</li> <li>• Construire et équiper des foyers des jeunes</li> <li>• réhabiliter le foyer des jeunes de Simbandi</li> <li>• Construire des chambres de passage au niveau du CDEPS</li> <li>• construire et équiper un plateau multifonctionnel à Karoumbou</li> <li>• Proposer au service régional de culture l'inscription de ses sites dans le répertoire du patrimoine</li> </ul>

	<p>l'eau serait un remède à beaucoup de problèmes (rareté de pluies, stérilité, difficultés financières, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tombeau d'Ansoumacine Mane dans Simbandi Brassou, l'un des plus célèbres chefs de canton du Brassou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vétuste du foyer des jeunes</li> <li>• Non aménagement des sites historiques répertoriés</li> <li>• Non inscription de ces sites dans le patrimoine culturel de la région</li> <li>• Manque de promotion des artistes</li> <li>• Proximités des cimetières aux maisons</li> <li>• Manque de formation et d'encadrement des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les artistes (dotation en équipement, appui à la production d'album)</li> <li>• Faciliter le contact avec le centre culturel de Sédhiou</li> <li>• Renforcer les capacités des jeunes</li> </ul>
<i>Genre</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques groupements sont reconnus</li> <li>• Existences de PH organisées</li> <li>• Programme BSF</li> <li>• Beaucoup de GIE de femmes reconnus dans tous les villages</li> <li>• Existence d'une association communale des personnes handicapées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'information des programmes de l'Etat (RBC, PAPA)</li> <li>• Faible prise en compte du Genre pour les constructions scolaires</li> <li>• Inexistence d'une structure faitière au niveau des femmes</li> <li>• Inexistence de foyer des femmes</li> <li>• Inexistence de local pour les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les programmes de filets sociaux</li> <li>• Renforcer l'information des groupes cibles sur ces programmes</li> <li>• Construire et équiper un foyer des femmes</li> <li>• Ouvrir 'un centre d'appareillage régional</li> <li>• Sensibiliser les groupes vulnérables sur les opportunités</li> </ul>

		<p>personnes handicapées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de centre d'appareillages</li> <li>• Manque de formation en AGR</li> </ul>	<p>existences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en AGR</li> </ul>
<i>désenclavement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La commune est traversée par la RN6</li> <li>• Moyens de transports (vélo, motocyclette, Jakarta, charrettes, pirogue, voiture...)</li> <li>• Transport fluvial</li> <li>• Transport routier (présence de la RN6 et des pistes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La RN6 est en chantier et le bitumage s'est arrêté au village de Samboucounda</li> <li>• Etat défectueux des pistes</li> <li>• Inaccessibilité de la zone forestière (sud de la commune)</li> <li>• Fréquence des accidents</li> <li>• Défectuosité des embarcations et des quais</li> <li>• Vétusté des gilets</li> <li>• Beaucoup d'accidents de motocyclettes –Jakarta)</li> <li>• dégradation des pistes</li> <li>• Insuffisance des moyens de financement du transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter toutes les voies en dégradation Aménager une piste de production Mankolicounda - Walicounda- karoumbou- Bissassou Santo - Bissassou Douma – Bantancountou- Dafya avec trois embranchements sur Walicounda Douma, Tankanto et Tabandinto</li> <li>• Aménager les pistes de production reliant Badobar et Kégnimacounda à la RN6</li> <li>• Réhabiliter les quais d'accostages des pirogues</li> <li>• Faciliter l'acquisition des équipements pour les pirogues de transports (moteurs hors bord, gilets de sauvetage))</li> <li>• Renforcer la formation des</li> </ul>

			<p>conducteurs afin de leur permettre de passer le permis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès au financement pour le renouvellement du parc automobile et la modernisation du système de transport</li> </ul>
<i>Environnement /Assainissement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de latrine initié par le programme PEPAM/Assainissement et l'ONG ENDA/EAU POP</li> <li>• Canaux d'évacuation eau pluviale le long RN6 à hauteur de Mankolicounda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture des ménages par le programme PEPAM</li> <li>• Lenteurs des travaux de construction du programme PEPAM (entrepreneur défaillant suites à des dettes contractées auprès d'une banque)</li> <li>• Présence de Dépôts sauvages d'ordure dans les villages</li> <li>• Inexistence du réseau d'évacuation des eaux usées</li> <li>• Absence de système de ramassage et de gestion des déchets ménagers</li> <li>• Absence de stratégies de communication et d'information des citoyens sur la gestion des ordures ménagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire le point et relancer le programme de latrines pour prendre en charge tous les ménages</li> <li>• Elargir le programme d'ENDA/EAU POP dans les autres villages</li> <li>• Mettre sur pied un système adapté de collecte et d'enlèvement des ordures ménagères dans les villages et quartiers</li> <li>• Eradiquer les dépôts sauvages</li> <li>• Doter des populations des bacs à ordures et mettre en place des sites relais</li> <li>• Réaliser un système d'évacuation des eaux pluviales</li> <li>• Sensibiliser la population sur les OM et la gestion environnementale</li> </ul>



• **SECTEURS Productifs**

<p><i>Agriculture/maraichage</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des terres</li> <li>• Forte pluviométrie</li> <li>• Présence de vallées</li> <li>• Présence de plusieurs sites maraichers dans les rizières et dans les maisons</li> <li>• 02 périmètres maraichers à Simbandi Brassou et Mankolicounda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retard dans la mise en place des intrants</li> <li>• Irrégularité de la pluviométrie</li> <li>• Dégradation des aménagements hydro agricoles</li> <li>• Divagation des animaux dans les rizières</li> <li>• Ensablement des vallées</li> <li>• Insuffisance de périmètres maraichers bien aménagés</li> <li>• L'avancée de la langue salée</li> <li>• Manque de matériel agricole</li> <li>• Manque de fertilité des terres</li> <li>• Enherbement des rizières</li> <li>• Problèmes d'irrigation</li> <li>• Présence d'insectes</li> <li>• Manque de matériels et d'intrants de production</li> <li>• Insuffisance de formation et d'encadrement des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place au plus tard en fin Avril les intrants (semences, engrais et produits phytosanitaire)</li> <li>• Réaliser des opérations de Désensablement des rizières</li> <li>• Appuyer les producteurs en matériels agricoles subventionnés (charrues UCF, semoirs super Eco, houe Sines, Motoculteurs, Charrettes à bœuf et charrettes ânes.. ;)</li> <li>• Réhabiliter les ouvrages dégradés dans les vallées</li> <li>• Réaliser une digue entre Bissassou Santo et Bissassou Douma</li> <li>• Aménager des périmètres maraichers à Walicounda et à Karoumbou</li> <li>• Réhabiliter le périmètre maraicher de Simbandi Brassou (renforcement clôture et mise en place système d'exhaure solaire)</li> <li>• Encourager les initiatives de micros jardinage</li> <li>• Former les producteurs en</li> </ul>
--------------------------------------	---	---	---

		producteurs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès difficile aux financements</li> </ul>	techniques de production agricoles et de maraichage
<i>Agroforesterie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Beaucoup de vergers d'anacarde, de mangues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaque des plants par des termites et des mouches blanches avec une nouvelle maladie des manguiers pendant la fleuraison</li> <li>• Recrudescences des Incendies de vergers</li> <li>• Insuffisance de terres pour les vergers</li> <li>• Accès difficile aux bonnes variétés</li> <li>• Manque de formation technique des planteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les planteurs à acquérir de nouvelles variétés productives</li> <li>• Aménager des pare-feux autour des vergers</li> <li>• Mettre en place des produits phytosanitaires pour lutter contre les mouches et les termites</li> <li>• Formation des producteurs en technique de lutte contre les parasites et en techniques de production</li> </ul>
<i>Artisanat</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs corps de métiers existants (Maçonnerie, tailleurs, menuisiers bois, forgerons, maçonnerie, tailleurs et cordonniers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de l'équipement des artisans</li> <li>• Non électrification des ateliers de tailleurs et de menuisiers</li> <li>• Non certification de la plupart des artisans</li> <li>• Difficultés d'accès à la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire et équiper un centre des métiers à Simbandi</li> <li>• Mettre en place des espaces d'exposition et de vente adaptés</li> <li>• Faciliter l'accès des artisans aux lignes de crédits</li> <li>• Renforcer les compétences des artisans</li> </ul>

		matière première bois <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des moyens</li> <li>• Faible niveau de formation et de qualification professionnelle des artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les artisans sur le rôle et l'offre de la chambre des métiers</li> <li>• Organiser des examens de certification des artisans</li> </ul>
<i>Pêche</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• présence du fleuve Casamance et de son affluent de Badobar</li> <li>• Pratique de la pêche artisanale</li> <li>• Espèces halieutiques mises à terre (carpes, crevettes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des équipements (pirogue, moteurs, filets)</li> <li>• Faible équipement des embarcations : vétusté du matériel, absence de gilets de sauvetage,</li> <li>• Inexistence d'une chaîne de froid L'insuffisance de la qualification professionnelle des pêcheurs</li> <li>• Rareté des ressources halieutiques due : zone de moins en moins poissonneuse suite à une surexploitation</li> <li>• Faible surveillance et contrôle des pratiques de pêche de la part des services compétents</li> <li>• Problèmes de financement</li> <li>• Absence d'unité moderne de transformation des produits halieutiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventionner les équipements (rendre accessibles financièrement)</li> <li>• Implanter un complexe frigorifique à Simbandi</li> <li>• Réhabiliter le quai existant</li> <li>• Initier et faire adopter un système de pêche durable</li> <li>• Sensibiliser les pêcheurs sur le respect des normes de sécurité (port de gilet de sauvetage)</li> <li>• Renforcer les moyens de surveillance et faciliter l'accès au financement</li> <li>• Créer le centre de formation en transformation de produits halieutiques</li> <li>• Créer un marché pour l'écoulement des produits de la pêche</li> </ul>

<p><i>Elevage</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troupeau de petits ruminants</li> <li>• Importance des bovins</li> <li>• Elevage de volaille traditionnelle</li> <li>• Elevage de case de moutons, de chèvres et de la volaille</li> <li>• Source de revenus additionnelle pour les ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol de bétail</li> <li>• Mortalité élevée du bétail</li> <li>• Manque de pâturages</li> <li>• Absence de parcours de bétail</li> <li>• éloignement des structures d'encadrement</li> <li>• Manque d'espace adéquat et d'équipements</li> <li>• Cherté des aliments de bétails</li> <li>• Faiblesse du potentiel génétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir les parcours de bétail pour un meilleur accès aux points d'eau</li> <li>• Organiser des campagnes de vaccination du cheptel</li> <li>• Aménager un second abreuvoir au niveau du village de Bissassou Santo alimenté par le forage</li> <li>• Mettre en place des services et soins vétérinaire au profit des propriétaires</li> <li>• Appuyer les initiatives pour augmenter le cheptel</li> </ul>
<p><i>Unité de production industrielle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une plateforme multifonctionnelle à Karoumbou</li> <li>• Moulin à Bissassou Santo et à Simbandi Brassou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les unités sont en pannes</li> <li>• Insuffisance de moulins à mil</li> <li>• Inexistence d'unités de transformation des fruits et légumes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparer la plateforme et les moulins en pannes</li> <li>• Mettre en place des moulins dans les gros villages (déjà mettre en service les moulins existants)</li> <li>• Mise en place d'unités de transformation de fruits et légumes à Karoumbou et Simbandi Brassou</li> <li>• t renforcer les capacités des femmes en transformation des produits locaux</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION</li> </ul>			

<p><i>Commerce</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques détaillants (boutiquiers)</li> <li>• Petit commerce (poisson, légume, fruits)</li> <li>• Présence d'un marché à Simbandi Brassou</li> <li>• Diversification des activités commerciales : plusieurs produits commercialisés, demi gros et en détails</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité financières des commerçants</li> <li>• Problèmes de ravitaillement</li> <li>• Difficultés d'acheminement des marchandises</li> <li>• insuffisance des équipements marchands dans la commune</li> <li>• Faible pouvoir d'achat des populations qui entraine une baisse des recettes</li> <li>• L'étroitesse du marché quotidien de Simbandi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès aux lignes de crédit mises en place par l'Etat</li> <li>• Réaliser l'extension du marché quotidien de Simbandi Brassou</li> <li>• Création d'un marché hebdomadaire (le jeudi) à Karoumbou</li> </ul>
------------------------	--	--	--

<p><i>Technologie de l'information et de la communication</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des opérateurs téléphoniques TIGO et Orange</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de couverture surtout au niveau des villages de l'intérieur et qui sont vers la frontière</li> <li>• Absence de réseau wifi avec un faible accès des populations à l'internet</li> <li>• Absence de centre de formation en informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la couverture téléphonique de la zone</li> <li>• Renforcer la couverture des réseaux Orange et TIGO</li> <li>• Installer le réseau ADSL et wifi pour la connexion à l'internet</li> <li>• Former des jeunes sur les techniques de l'information et de la communication par la mise en place de centre de formation</li> </ul>
---	--	--	--

<p><i>Epargne/Crédit</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet AFRICARE avec les CARE groups dans tous les villages de la zone sauf DAFYA et Bantancountou</li> <li>• Système d'épargne local mis en place par CARITAS pour chaque GPF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système est arrêté pendant l'hivernage à cause des travaux de rizière</li> <li>• Inexistence d'établissements financiers dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les structures financières à intervenir dans la zone</li> <li>• Etendre le système aux autres villages non encore couverts</li> <li>• Former les femmes en entrepreneuriat</li> <li>• Renforcer ce système de solidarité par l'équipement, la formation des membres et le renforcement financier</li> </ul>
<p><b>ENERGIE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de groupes solaires à Bissassou Santo et Bissassou Douma</li> <li>• Présence de la ligne haute tension dans la Commune</li> <li>• Electrification de Simbandi Brassou</li> <li>• Installation en poteaux électriques du village de Mankolicounda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non effectivité de l'électrification de Mankolicounda</li> <li>• Non électrification de certains villages traversés par la haute tension comme Darsalam, Boucarounda et Samboucounda</li> <li>• Rupture de distribution du courant (délestage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrifier les gros villages de Karoumbou, Walicounda, Samboucounda, Darsalam, Boucarounda et Badobar à partir de la haute tension</li> <li>• Mettre en service les installations du solaire à Bissassou Santo</li> <li>• Electrifier par le solaire les villages de Dafya, Tankanto, Tabandinto, Bantancountou et</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cherté de l'électricité</li> <li>• Difficultés d'extension du réseau dans certains quartiers périphériques, entraînant des branchements clandestins à haut risque</li> </ul>	<p>Kégnimacounda</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en service rapide les installations électriques de Mankolicounda (installation déjà terminée depuis 2012)</li> <li>• Installer des kits d'électrification solaire pour les villages éloignés de la haute tension</li> <li>• Renforcer l'éclairage public</li> <li>• Améliorer la qualité du service de distribution du courant électrique</li> <li>• Améliorer la couverture du réseau dans les quartiers périphériques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gouvernance locale</b></li> </ul>			
<i>Organisations de base</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs types d'organisations (Associations de jeunes, GPF, 5 GIE, APE, 14 ASC, comités de santé, Associations des handicapés, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analphabétisme de certains membres des groupements</li> <li>• Faible capacité de gestion et d'initiative</li> <li>• Manque de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser et renforcer les capacités des membres des OCB</li> </ul>
<i>Institution municipale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conseils municipaux tenus à date échue</li> <li>• Une bonne présence des conseillers quorum toujours atteint</li> <li>• Une bonne participation des populations, à travers les cadres de concertations et les organisations communautaires, aux réunions du conseil municipal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau de connaissances des populations sur les textes et lois de la décentralisation</li> <li>• Niveau d'instruction très bas chez certains conseillers</li> <li>• Inexistence d'une banque de données</li> <li>• Absence de compétences sur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des conseils et agent municipaux à travers des formations</li> <li>• Développer des campagnes d'information et de sensibilisation des populations sur le fonctionnement de l'institution et ses différents programmes</li> <li>• Former les populations sur la</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une organisation de réunions sectorielles d'orientations budgétaires</li> </ul> <p>46 conseillers : dont 24 hommes et 22 femmes avec 10 commissions techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication des populations dans les processus de prise de décisions (cadre de concertation : diagnostic participatif du PIC)</li> <li>• Intervention et appui des structures étatiques et privées (DADL, ARD, PNDL, DRDR, ENDA, CARITAS, AFRICARE...)</li> </ul>	<p>les techniques de documentation et d'archivage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Léthargie de certaines commissions techniques</li> <li>• Déficit de communication du</li> </ul>	<p>décentralisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les commissions techniques à mettre en exécution leur plan d'action</li> <li>• Renforcer les capacités des élus locaux sur le fonctionnement des organes</li> <li>• Sensibiliser les élus sur leur rôle et leurs attributions</li> <li>• Redynamiser le comité de développement local</li> </ul>
--	--	--	---

## V. LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

*A la suite du diagnostic, des axes prioritaires ont été retenues pour guider les initiatives à prendre pour traduire la vision en actions et résultats tangibles pour amorcer le développement de la commune. Ces axes de développement ont été élaborés en prenant compte des orientations stratégiques du PSE et visent à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. En fonction des secteurs de développement et des orientations stratégiques, les axes prioritaires ont été matérialisés dans les tableaux suivants.*

### *Axe 1 : Création de richesse et croissance inclusive*

Secteurs / Domaines	Orientations stratégiques / Objectifs généraux
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensifier les productions agricoles et maraîchères et moderniser les systèmes de production</li> <li>• Aménagements des périmètres rizicoles et maraichers</li> <li>• Réduire la vulnérabilité des activités agricoles</li> <li>• Améliorer la commercialisation des produits agricoles et de maraîchage</li> <li>• Formation des producteurs agricoles et maraichers</li> <li>• Créer des unités de transformations agricoles et maraichères</li> </ul>
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la productivité</li> <li>• Créer des pare-feux</li> </ul>
Élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser l'élevage pastoral</li> <li>• Créer des parcours pastoraux</li> <li>• Accroître la productivité du secteur de l'élevage</li> <li>• Organiser des campagnes de vaccination du cheptel</li> </ul>
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'artisanat dans la commune</li> <li>• Construire et équiper un centre des métiers</li> <li>• Former les artisans</li> </ul>
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux marchés</li> <li>• Créer des marchés quotidiens et hebdomadaires</li> </ul>
Epargne / Crédit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter l'implantation des structures financières</li> <li>• Promouvoir les CARE Group</li> </ul>
TIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etendre le réseau téléphonique</li> <li>• Promouvoir l'accès à l'internet</li> </ul>
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux matériels de pêche</li> <li>• Satisfaire la demande locale en produits halieutiques</li> <li>• Créer un complexe frigorifique</li> </ul>
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'électrification de la commune</li> <li>• Améliorer l'accès aux services énergétiques visant le développement économique et humain</li> <li>• Améliorer l'accès au carburant</li> </ul>

### *Axe 2 : Accès aux services sociaux de base et développement humain durable*

Secteurs / Domaines	Orientations stratégiques / Objectifs généraux
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire</li> <li>• Améliorer la fonctionnalité des infrastructures scolaires</li> <li>• Remplacement des abris provisoires et construction de salles de classe</li> <li>• Promouvoir l'éducation et la formation qualifiante des jeunes et des femmes</li> <li>• Lutter contre l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès et la qualité des services de santé</li> <li>• Promouvoir la prévention des maladies</li> <li>• Construire et équiper les structures de santé</li> </ul>

Désenclavement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Construction et réhabilitation des pistes au niveau de la commune</i></li> <li>• <i>Créer des espaces de stationnement des motos jakarta dans l'espace communal</i></li> <li>• <i>Réhabiliter et créer des embarcadères et quais de pêche</i></li> <li>• <i>Sensibiliser et former les conducteurs de motos</i></li> </ul>
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Accroître le taux d'accès à l'eau potable dans la commune</i></li> <li>• <i>Promouvoir une gestion durable des ouvrages hydrauliques</i></li> <li>• <i>Construire de nouveaux ouvrages hydrauliques</i></li> </ul>
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Améliorer l'accès des ménages à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et eaux usées</i></li> <li>• <i>Créer et mettre en place un système adapté d'évacuation des ordures ménagères</i></li> <li>• <i>Promouvoir des comportements favorables à une bonne hygiène</i></li> <li>• <i>Relancer le programme de construction de latrines dans tous les ménages de la commune</i></li> </ul>
La culture, le sport et les loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Promouvoir la pratique sportive et l'expression culturelle</i></li> <li>• <i>Créer des infrastructures sportives et cultures</i></li> <li>• <i>Sensibiliser les ASC sur la reconnaissance juridique</i></li> </ul>
Environnement et GRN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité</i></li> </ul>

### ***Axe 3 : Gouvernance institutionnelle***

<b>Secteurs / Domaines</b>	<b>Orientations stratégiques / Objectifs généraux</b>
Gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Promouvoir la participation et le contrôle citoyen</i></li> <li>• <i>Promouvoir la formation des élus</i></li> <li>• <i>Améliorer la communication interne et externe du conseil municipal</i></li> <li>• <i>Redynamiser (ou créer) les organisations d'agriculteurs et d'éleveurs</i></li> <li>• <i>Redynamiser les comités de santé, les OCB et APE</i></li> <li>• <i>Renforcer le pouvoir décisionnel des femmes</i></li> </ul>

### ***PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES 2016-2021***

## AXE I : CREATION DE RICHESSES ET CROISSANCE INCLUSIVE

### Secteur de l'agriculture

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles	Localisation	Résultats attendus	Horizon						Coûts en CFA
					16	17	18	19	20	21	
<b>Intensifier et moderniser les productions agricoles et maraichères</b>	1- Réhabilitation et construction de magasins de stockage de semence et de la production	Agriculteurs	Simbandi Brassou, Mankolicounda, Badobar Santo, Karoumbou, Walicounda Santo, karoumbou, Bissassou Santo et Dafya	Sécurité des semences et de la production							80 000 000
	2- Création d'un comité d'évaluation des besoins et de distribution des intrants	Agri	CM	Rapidité d'accès aux semences Facilités de la distribution							1 000 000
	3- Constitution et gestion d'un stock de semence sélectionnée	Agri	Simbandi Brassou	Rapidité accès semences Augmentation rendements							1 000 000
	4- Construction d'un magasin d'engrais	Pop	Simbandi Brassou et Karoumbou	Fertilisation sols Baisse des retards							10 000 000
	5- Mise en place d'un programme d'accès au crédit matériel agricole (machine d'arrosage, à labourer, semoir)	Agri	Simbandi Brassou et Karoumbou	Modernisation de la production Augmentation de la production							2 000 000
	6- Faire un plaidoyer des terres auprès du CM	Conseillers Chefs de villages	CM	Augmentation de la production							500 000
	7- Formation et conseils agricoles des producteurs	Agri, Prod	CM	Amélioration des connaissances des producteurs							2 000 000
<b>Réduire la vulnérabilité des activités agricoles</b>	8- Mettre à disposition des produits et pompes pour la prévention de l'attaque des insectes	Agri, Prod	Siège CM	Protéger les végétaux et les champs contre déprédateurs							10 000 000
	9- Plantation de haies vives autour des périmètres de maraichage	Maraichers	Zone maraichère	Protection contre l'ensablement Éviter l'appauvrissement des sols							3 000 000
<b>Améliorer la commercialisation des produits agricoles et de maraichage</b>	10- Mettre en place/renforcer une coopérative agricole dans la zone	Agriculteurs	Simbandi Brassou	Meilleur accompagnement							200 000
	11- Former les maraichers sur la gestion de micros entreprises	Maraichers	Karoumbou, Simbandi et Mankolicounda	Amélioration connaissances							1 000 000
	12- Création d'unités de transformation des produits agricoles	Producteurs	Simbandi Brassou et Karoumbou	Conservation des produits							100 000 000
	13- Créer un cadre de concertation entre les acteurs du secteur en particulier avec les opérateurs économique	Producteurs, opérateurs économiques	CM	Discuter sur les problèmes des producteurs							1 000 000
<b>TOTAL</b>											201 700 000

## Secteur de l'élevage

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles	Localisation	Résultats attendus	Horizon						Coûts en CFA
					16	17	18	19	20	21	
<b>Promouvoir un environnement favorable à l'élevage pastoral</b>	1- Renforcement du groupement des éleveurs	Éleveurs	CM	Meilleure organisation des éleveurs							1 000 000
	2- Construction de 3 abreuvoirs	éleveurs	Simbandi Brassou, Karoumbou, Bissassou Santo	Renforcement de l'accès à l'eau du bétail							3 000 000
	3- Construction de 2 parcs à bétails	Éleveurs	Karoumbou et Simbandi Brassou	Faciliter la vente du bétail							40 000 000
<b>Sécuriser l'élevage pastoral</b>	4- Construction de 2 magasins d'aliment de bétail	Éleveurs	Simbandi Brassou et Karoumbou	Rendre accessibles les aliments bétail							20 000 000
	5- Promouvoir la Pratique des cultures fourragères	Agriculteurs, éleveurs	Zone fluviale Zone forestière	Disponibilité du fourrage durant la saison sèche							200 000
	6- Création parcours du bétail	Éleveurs	CM	Éviter conflits avec agriculteurs							10 000 000
	7- Affectation d'un technicien vétérinaire dans la Commune	Éleveurs	Simbandi Brassou	Faciliter la prévention des maladies du bétail							xxxxxxxxxxxxxxx
	8- Promouvoir la pratique de l'insémination artificielle	Éleveurs	CM	Améliorer les races bovines Accroître la production de lait							1 000 000
	9- Achat et mise à disposition de géniteurs aux éleveurs	Éleveurs	Zones d'élevage	Augmentation production viande et lait Amélioration races							5 000 000
<b>TOTAL</b>											<b>100 200 000</b>

### Secteur du commerce et du transport

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles	Localisation	Résultats attendus	Horizon						Coûts en CFA
					16	17	18	19	20	21	
<b>Améliorer l'accès aux marchés</b>	1- Construction grands halls de marché dans la Commune	Populations	Simbandi Brassou	Faciliter l'accès aux produits de 1 <sup>ère</sup> nécessité							10 000 000
	2- Construire des pistes de production	Populations	RN6-Kégnimacounda RN6-Badobar Santo-Badobar Douma RN6-Walicounda Santo-Karoumbou-Bissassou Santo-Bissassou –Douma-Dafya	Faciliter écoulement produits agricoles							500 000 000
	3- Création d'un marché hebdomadaire	Populations	Karoumbou	Amélioration des échanges commerciaux dans la CR							5 000 000
	4- Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit dans la Commune	Producteurs Femmes transformatrices	Simbandi Brassou	Renforcement des capacités économiques des populations							100 000 000
<b>Améliorer l'accès aux crédits</b>	5- Allègement des fonds de garantie et taux d'intérêt pour un meilleur accès aux crédits ?	Producteurs Femmes transformatrices	Commune	Facilitation de l'accès au crédit pour les femmes							10 000 000
	6- Appui institutionnel aux commerçants, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et artisans	commerçants, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et artisans	Commune	Renforcement institutionnel des organisations de producteurs et de commerçants							50 000 000
										<b>675 000 000</b>	

### Secteur de la pêche

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles	Localisation	Résultats attendus	Horizon						Coûts en CFA
					16	17	18	19	20	21	
<b>Améliorer l'accès aux matériels de pêche</b>	1- Plaidoyer pour la Facilitation de l'accès aux crédits matériels de pêche	Pêcheurs, SFD	Simbandi Brassou et Samboucounda	Octroi de crédits aux pêcheurs en matériels							500 000
	2- Création d'un magasin de vente de matériels de pêche	Pêcheurs	Simbandi Brassou	Rendre accessible le matériel de pêche							5 000 000
	3- Identification de nouveaux partenaires pour le secteur de la pêche	Pêcheurs, partenaire de la pêche	Simbandi Brassou	Diversification des partenaires de la pêche							200 000
<b>Satisfaire la demande locale en produits halieutiques</b>	4- Promotion de la vente de produits halieutiques dans la Commune	Pêcheurs	Simbandi Brassou	Disponibilité de produits halieutiques frais dans la commune							200 000
<b>TOTAL</b>										<b>5 900 000</b>	

## Secteur de l'énergie

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles	Localisation	Résultats attendus	Horizon						Coûts							
					16	17	18	19	20	21								
Renforcer l'électrification de la communauté rurale	1. Élargissement du réseau électrique	Populations, ASER, conseil municipal	Mankolicounda, Badobar Santo et Badobar Douma, Walicounda Santo, Walicounda Soucoutoto et Walicounda Douma, Karoumbou, Bissassou Santo et Bissassou Douma, Tabandinto, Bantancountou, Tankanto, Dafya, Samboucounda, Boucarcounda, Darsalam et Kégnimacounda	Électrification de la Commune								800 000 000						
	2. Rajout de poteaux électriques à Simbandi Brassou	ASER, SENELEC	Simbandi Brassou	Élargissement du réseau électrique								20 000 000						
	3. Électrification des écoles et cases de santé	Écoles, cases de santé	Écoles et cases de santé commune	Amélioration des conditions d'études et d'enseignement								1 000 000						
Améliorer l'accès au carburant	4. Recherche d'un reprenneur et création d'une station à essence à Simbandi Brassou	Opérateurs économiques	Simbandi Brassou	Accès facile des pêcheurs au carburant								200 000						
<b>Total</b>																		820 200 000

## AXE II : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

### Secteur de l'éducation

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles/bénéficiaires	Résultats attendus	Localisation	Horizon						Coûts	
					16	17	18	19	20	21		
Développer l'enseignement préscolaire et religieux et promouvoir l'accès et l'achèvement du cycle élémentaire	1. Construction de 3 cases des tous petits	Enfants de 2 à 6ans	Gardiennage des enfants; Développer l'enseignement de la petite enfance; Meilleure insertion au cycle élémentaire	Simbandi Brassou, Mankolicounda et Karoumbou								60 000 000
	2. Sensibilisation des populations sur l'insertion des enfants dans la case des tout-petits	Parents	Augmentation de l'effectif; Faciliter l'accès	Commune								1 000 000
	3. Sensibilisation des parents sur les droits de l'enfant par rapport à l'inscription et au maintien à l'école	Parents	Meilleure fréquentation des écoles	commune								1 000 000
	4. Octroyer des bourses aux élèves (élémentaires et arabo-religieux) ayant terminés le premier cycle	Élèves	Amélioration des conditions de travail des élèves	Commune								10 000 000
	5. Renforcer la remise des prix aux élèves méritants	Parents	Améliorer le taux de réussite									

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles/bénéficiaires	Résultats attendus	Localisation	Horizon						Coûts	
					16	17	18	19	20	21		
												1 000 000
	6. Achat et Distribution de manuels et fournitures aux élèves en quantité et à temps	Conseil rural, Éléves, Enseignants et parents	Diminution de la charge des parents	Toutes les écoles de la Commune								5 000 000
	7. Installer et subventionner les cantines scolaires	Éléves et parents, Écoles	Diminution de retard et des perturbations, Augmenter le taux de réussite	toutes les écoles								1 000 000
	8. Affectation de maîtres arabes dans les écoles	IEF	Meilleure prise en compte de l'enseignement, Amélioration de la fréquentation de l'école	toutes les écoles								8 000 000
Améliorer l'état et la fonctionnalité des infrastructures scolaires	9. Construction de salles de classe (Remplacement des abris provisoires)	Éléves, Enseignants, Parents	Améliorer les conditions de travail et la sécurité	Toutes les écoles avec abris provisoires								120 000 000
	10. Construction des clôtures des écoles			villages abritant école								100 000 000
	11. Construction de blocs sanitaires de s écoles			x								5 000 000
	12. Installation de robinets dans les écoles			x								1 000 000
	13. Électrification des écoles de la Commune			x								2 000 000
	14. Ouverture d'un Lycée	Éléves, Enseignants, Parents	Améliorer l'accès au secondaire, Diminution du taux d'abandon	Simbandi Brassou								100 000 000
Promouvoir l'éducation et la formation qualifiante des jeunes	15. Créer un centre Polyvalent de formation des jeunes	Jeunes (filles et garçons)	Meilleure insertion des jeunes	Simbandi Brassou								20 000 000
			Diminution de l'exode rurale									
			Diversification des métiers									
Lutter contre l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales	16. Création d'une classe d'alphabétisation	Adultes (Hommes et femmes)	Réduire l'analphabétisme	Commune								10 000 000
	17. Moderniser les daaras existants	Parents; CM	Amélioration conditions d'études dans les daaras	Simbandi Brassou								2 000 000
<b>TOTAL</b>											<b>447 000 000</b>	



## Secteur de la santé

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles/bénéficiaires	Résultats attendus	Localisation	Horizon						Coûts en FCFA
					16	17	18	19	20	21	
<b>Améliorer l'accès, la qualité et les services santé</b>	1. Équipement du Poste et des cases de santé	Poste de santé et cases de santé Populations	Amélioration de l'accès et des prestations de services	Villages abritant un poste de santé et des cases de santé							25 000 000
	2. Construction d'un poste de santé avec logement du personnel	Populations Personnel de santé	Faciliter l'accès aux services de santé	Karoumbou							100 000 000
	3. Réhabiliter le poste de santé	Populations, Personnel de santé	Améliorer les qualités de services	Simbandi Brassou							20 000 000
	4. Réfection cases de santé	Populations	Améliorer les qualités de service, Renforcer la sécurité	Toutes les cases de santé							50 000 000
	5. Renforcement des capacités du personnel communautaire (1 atelier et stage pratique/an)	Personnel communautaire	Meilleure prestation de services au niveau des cases de santé, Améliorer la fréquentation des cases de santé	Toutes les cases de santé							2 000 000
<b>Promouvoir la prévention des maladies</b>	6. Sensibiliser les populations sur la prévention des maladies diarrhéiques et le paludisme	Populations	Réduction de la morbidité	Commune							1 000 000
	7. Promotion du lavage des mains au savon	Populations	Réduction des maladies diarrhéiques et des IRA	Commune							500 000
<b>Améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA(3)</b>	8. Sensibiliser les populations sur la prévention des IST/Sida	Populations	Meilleure connaissance du sida et des comportements à risques	Commune							1 000 000
	9. Promouvoir le dépistage VIH volontaire (2 stratégies avancées par an)	Populations	Connaissance statut sérologique; contrôle de l'épidémie du VIH	Commune							2 000 000
<b>TOTAL</b>											<b>201 500 000</b>

## Secteur de l'eau potable

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles/bénéficiaires	Résultats attendus	Localisation	Horizon						Coûts
					16	17	18	19	20	21	
Accroître le taux d'accès à l'eau potable	1. Fonçage de nouveau puits et réhabilitation des anciens	Bantancountou	Amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau	Bantancountou							1 000 000
	2. Extension du réseau d'adduction d'eau à partir de Karoumbou	Population	Amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau	Karoumbou, les 3 Walicounda, Bissassou Santo et Douma, Tankanto, Dafya, Tabandinto et Bantancountou							30 000 000
	3. Extension du réseau d'adduction d'eau à partir de Simbandi	populations	Amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau	Simbandi Brassou, Mankolicounda, Badobar Douma et Santo, Samboucounda, Boucarcounda, Darsalam et Kégnimacounda							50 000 000
	4. Création d'une adduction d'eau multi-villages	Populations	Meilleur accès à l'eau	Zone pastorale							5 000 000
	5. renforcer les 2 forages	Populations	Amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau	Karoumbou et Simbandi Brassou							20 000 000
	6. Renforcement du branchement des villages au réseau ASUFOR	Populations	Amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau	Commune							5 000 000
Promouvoir une gestion durable des ouvrages hydrauliques	7. Renforcement organisationnel et institutionnel des comités de gestion des forages (ASUFOR)	Comités de gestion des forages	Gestion durable des ressources et infrastructures en eau	Tout village abritant un forage							1 500 000
	8. Promotion des énergies nouvelles et renouvelables dans le cadre de l'exploitation des ouvrages (hydraulique)	Populations; Forages de petit diamètre	Diminution des coûts de production de l'eau	Karoumbou et Simbandi Brassou							15 000 000
<b>TOTAL</b>											<b>127 500 000</b>

## Secteur de l'assainissement

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles/bénéficiaires	Résultats attendus	Localisation	Horizon						Coûts
					16	17	18	19	20	21	
Améliorer l'accès des ménages à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et eau usées	1. Construction de latrines dans les concessions	Populations	Améliorer l'hygiène Limiter le péril fécal	Commune (tous les villages)							50 000 000
Créer et mettre en place un système adapté d'évacuation des ordures ménagères	2. Aménagement d'un site de décharge des ordures ménagères	Population, Conseil rural	Améliorer du cadre de vie Protection environnement	Chaque village							40 000 000
	3. Création d'un système de ramassage des ordures ménagères	Populations		Commune							25 000 000
	4. Création d'un système de collecte et recyclage des déchets plastiques	Populations	Création d'emplois Freiner le péril de matière plastique	Commune							50 000 000
Promouvoir un changement de comportements des populations	5. IEC auprès des populations en matière d'hygiène et assainissement	Populations	Respect des règles d'hygiène	Commune							500 000
<b>TOTAL</b>											<b>175 500 000</b>

## Secteur de la culture, du sport et des loisirs

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles/bénéficiaires	Résultats attendus	Localisation	Horizon						Coûts
					16	17	18	19	20	21	
Promouvoir la pratique sportive et l'expression culturelle	1. Aménagement et équipement de 2 aires de jeu	Jeunes	Faciliter la pratique sport	Simbandi Brassou, Karoumbou, Mankolicounda							30 000 000
	2. Construction d'un foyer des jeunes	Jeunes	Épanouissement de la jeunesse	Simbandi Brassou							10 000 000
	3. Création et formalisation des ASC dans les villages	Jeunes	Faciliter l'obtention de récépissé et de subventions	Commune							300 000
	4. Dotation en équipement sportifs des ASC	Jeunes	Amélioration performances	Commune							9 500 000
	5. Renforcement des capacités des jeunes en matière de gestion administrative et financière des organisations de jeunes	Jeunes	Meilleure gestion des ASC	Commune							1 500 000
<b>TOTAL</b>											<b>60 300 000</b>

## Secteur de l'environnement et de la GRN

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles/bénéficiaires	Résultats attendus	Localisation	Horizon						Coûts
					16	17	18	19	20	21	
<b>Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité</b>	1. Installation d'un cadre de gestion concertée de la bande des filaos	Conseil rural Populations eaux et forêts	Préservation de la bande	Zone forestière							1 000 000
	2. Mise en place d'un comité de surveillance des filaos									1 000 000	
	3. Reboisement des zones dégradées		Régénération des zones dégradées	Commune							5 000 000
	4. Sensibilisation sur l'usage des pesticides	Populations	Meilleure utilisation des pesticides Réduction des impacts négatifs	Commune							1 000 000
<b>TOTAL</b>											<b>8 000 000</b>

## AXE III : BONNE GOUVERNANCE ET INSTITUTION

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles	Localisation	Résultats attendus	Horizon						Coût
					16	17	18	19	20	21	
<b>Promouvoir la participation et le contrôle citoyen</b>	1. Sensibilisation de toutes les catégories sociales sur la participation communale,	Populations	Villages et chef lieu de la Commune	Renforcement de l'engagement des populations Appropriation des décisions du CM							1 000 000
	2. Plaidoyer pour l'accès des groupes vulnérables au CM	Membres du CM	Commune	Prise en compte des besoins des groupes vulnérables							1 000 000
	3. Renforcement de capacités des jeunes et des femmes en matière de décentralisation et de développement local	Femmes Jeunes	CM	Meilleure connaissances de la décentralisation Meilleure participation au développement local							2 000 000
	4. Sensibiliser les femmes et les jeunes sur l'obtention de CNI, État civil, le développement communautaire	Femmes Jeunes	CM	Les jeunes et femmes inscrits à l'état civil et ont leurs CNI Amélioration du fichier électoral							1 000 000
	5. Sensibiliser les hommes sur les questions de genre	Hommes	CM	Meilleure compréhension des problèmes des femmes Renforcement de la participation des femmes à la prise décision							500 000
	6. Créer un centre de formation des jeunes en agronomie et autres métiers pouvant fixer les jeunes dans la localité	Jeunes	Siège CM	Diminution de l'exode rural Formation des jeunes aux métiers agricoles d'élevage.							50 000 000
<b>Améliorer la communication interne et externe du conseil</b>	7. Mise en place d'un système d'information du CM	Population	Commune	Meilleure accès des populations à l'information							1 000 000

Objectifs stratégiques	Actions à mener	Cibles	Localisation	Résultats attendus	Horizon						Coût
					16	17	18	19	20	21	
<b>municipal</b>	8. Créer un cadre de concertation entre le CR et les populations	Populations	Commune	Gestion participative des affaires de la Commune							1 000 000
<b>Redynamiser les organisations d'agriculteurs et d'éleveurs</b>	9. Information et formation des acteurs sur le développement et la gestion des projets	Éleveurs Agriculteurs	Commune	Meilleure implication des producteurs dans la prise de décisions							2 000 000
<b>Renforcer le pouvoir décisionnel des femmes et des jeunes</b>	10. Renforcement des capacités institutionnelles des organisations de femmes	Femmes	Commune	Amélioration capacités des organisations de femmes							2 000 000
	11. Création d'une mutuelle d'épargne et de crédits pour les femmes et les jeunes	Femmes Jeunes	Commune	Amélioration de l'accès des femmes et des jeunes aux crédits							100 000 000
	12. Réparer et renforcer les équipements d'allègement des travaux des femmes (moulin à mil, batteuses, foyer amélioré etc.)	Femmes	Commune	Allègement des travaux des femmes							5 000 000
	13. Construire une case foyer des femmes dans la commune et affectation d'une monitrice	Femmes	Siège de la Commune	Existence d'un cadre de rencontre et d'épanouissement des femmes							25 000 000
<b>TOTAL</b>											<b>190 500 000</b>

## PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (2016)

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	PARTENAIRES	TOTAL
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>EDUCATION</b>	Construction d'une case des tous petits	Simbandi Brassou		60 000 000
	Construction de salles de classe (Remplacement des abris provisoires)	Bissassou Douma		120 000 000
	Construction des clôtures des écoles	Mankolicounda		100 000 000
	Construction de blocs sanitaires	Bissassou Douma		5 000 000
	Installation de robinets dans les écoles	Karoumbou		1 000 000
	Achat et Distribution de manuels et fournitures aux élèves en quantité et à temps	Toutes les écoles		5 000 000
	Électrification des écoles de la Commune	Simbandi Brassou		2 000 000
<b>Sous Total Education</b>				<b>293 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>SANTE</b>	Réfection cases de santé	Karoumbou		50 000 000
	Réhabiliter le poste de santé	Mankolicounda		20 000 000
	Construction d'un poste de santé avec logement du personnel	Karoumbou		100 000 000
	Équipement du Poste et des cases de santé	Poste de Simbandi et toutes les cases		25 000 000
<b>Sous Total SANTE</b>				<b>195 000 000</b>

Objectif Intermédiaire PDC				
<b>EAU POTABLE</b>	Fonçage de nouveau puits et réhabilitation des anciens	Bantancountou		1 000 000
	Extension du réseau d'adduction d'eau à partir de Karoumbou	karoumbou		30 000 000
	Extension du réseau d'adduction d'eau à partir de Simbandi	Simbandi Brassou		50 000 000
	<b>Total Eau potable</b>			<b>90 000 000</b>
Objectif Intermédiaire PDC				
<b>ASSAINISSEMENT</b>	Construction de latrines dans les concessions	tous les villages		50 000 000
	Aménagement d'un site de décharge des ordures ménagères	Simbandi Brassou		40 000 000
	Création d'un système de ramassage des ordures ménagères	Simbandi Brassou		25 000 000
	<b>Total Assainissement</b>			<b>115 000 000</b>
Objectif Intermédiaire PDC				
<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>	Aménagement et équipement de 3 aires de jeu	Mankolicounda		30 000 000
	Construction d'un foyer des jeunes	Simbandi Brassou		10 000 000
	Dotation en équipement sportifs des ASC	toutes les ASC		9 500 000
	<b>Total Sport, culture et loisirs</b>			<b>49 500 000</b>
Objectif Intermédiaire PDC				
<b>ENVIRONNEMENT ET GRN</b>	<b>reboiser et créer un cadre de concertation et de gestion de la bande des fialaos</b>	<b>Mankolicounda</b>		1 000 000
<b>Sous Total E/GRN</b>				<b>1 000 000</b>
Objectif Intermédiaire PDC				
<b>AGRICULTURE</b>	Réhabilitation et construction de magasins de stockage de semence et de la production	Mankolicounda		80 000 000

	Construction d'un magasin d'engrais	Simbandi Brassou		10 000 000
	Création d'unités de transformation des produits agricoles	Karoumbou		100 000 000
<b>Sous Total</b>				<b>190 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>ELEVAGE</b>	Construction d'abreuvoirs	Karoumbou		3 000 000
	Construction d'un parc à bétails	Simbandi Brassou		40 000 000
	Construction d'un magasin d'aliment de bétail	Karoumbou		20 000 000
	Création parcours du bétail	Karoumbou		10 000 000
<b>Sous Total ELEVAGE</b>				<b>73 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>COMMERCE ET TRANSPORT</b>	Construction grands halls de marché dans la Commune	Simbandi Brassou		10 000 000
	Création d'un marché hebdomadaire	Karoumbou		5 000 000
	Construire d'une piste de production	Darsalam-Kégnimacounda		500 000 000
<b>Sous Total COMMERCE /T</b>				<b>515 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>PECHE</b>	Création d'un magasin de vente de matériels de pêche	Simbandi Brassou		5 000 000
	Promotion du secteur de la pêche	Simbandi Brassou		900 000



<b>Sous Total PECHE</b>				<b>5 900 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>ENERGIE</b>	Rajout de poteaux électriques	Simbandi Brassou		20 000 000
	Électrification des écoles et cases de santé	toutes les écoles et cases		1 000 000
	Élargissement du réseau électrique	Mankolicounda		800 000 000
<b>Sous Total ENERGIE</b>				<b>821 000 000</b>
<b>Objectif Intermédiaire PDC</b>				
<b>INSTITUTION MUNICIPALE</b>	Créer un centre de formation des jeunes en agronomie et autres métiers pouvant fixer les jeunes dans la localité	Simbandi		50 000 000
	Réparer et renforcer les équipements d'allégement des travaux des femmes (moulin à mil, batteuses, foyer amélioré etc.)	Karoumbou		5 000 000
	Construire une case foyer des femmes dans la commune et affectation d'une monitrice	Simbandi Brassou		25 000 000
<b>Sous Total Institution Municipale</b>				<b>80 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL PIA</b>				<b>2 428 400 000</b>



## **STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

Le Conseil municipal est le premier responsable de sa mise en œuvre du PDC. Il s'appuie sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifiques. Le PDC est défini pour un horizon temporel au terme duquel il devra être actualisé, d'où la nécessité d'instaurer dès sa mise en application, un système de suivi-évaluation approprié.

### **1. Aspect institutionnel**

La mise en œuvre du Plan sera articulée autour de la structure des organes de coordination existant dans la commune auxquels seront assignés des tâches spécifiques liées au PDC et qui seront élargies aux représentants des populations notamment les femmes, les jeunes et les organisations de producteurs.

#### ***- Le Comité Pilotage du Développement***

Le Comité de Planification Élargi (CPE) qui est mis en place à travers un élargissement de la commission de planification du conseil communal aux représentants des jeunes, des femmes et des organisations de producteurs sera impliqué dans le processus de diagnostic et de planification participative. Ce comité sera transformé en Comité de planification du Développement (CPD). Composé de conseillers ruraux et de membres de la société civile, le CPD aura pour mandat de :

- Participer à l'élaboration du budget de la commune
- Contribuer à la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du PLD : Promouvoir l'engagement des populations pour le paiement de la taxe rurale et des redevances dues à la commune; impulser la contribution des émigrés à la réalisation des infrastructures communautaires ; contribuer à la mobilisation de la contrepartie destinée au financement des projets ; identifier les niches de recettes fiscales
- Impulser auprès de SDA et des ONGs la préparation des requêtes de financement à soumettre aux bailleurs
- suivre l'exécution des projets retenus
- mettre en place un dispositif d'alerte en cas de manquement dans l'exécution des activités
- rendre visibles les activités liées au PDC
- Faciliter la participation populaire au suivi et à l'évaluation des projets et programmes issus du PLD, ainsi que dans le suivi de l'exécution des budgets de la Commune.

Le CPD constituera le dispositif de suivi interne du PDC alors que le suivi externe sera dévolu à l'ARD et aux autres partenaires au développement.

## **2. L'horizon temporel**

Le PDC de la Commune de Simbandi Brassou est conçu pour une période de cinq (5) ans. Les actions du PDC retenues dans le PIL sont celles dont le financement est probable au cours de cette période, et qui sont susceptibles d'être exécutées sur la base d'un chronogramme annuel semestriellement glissant.

## **3. Le mécanisme de suivi-évaluation**

Le Conseil municipal et ses partenaires qui prennent part à la mise en œuvre du PDC auront besoin d'informations quantitatives et qualitatives sur le degré de réalisation des actions retenues. C'est pourquoi, il sera mis en place un système de suivi, basé sur la définition d'indicateurs clairs et précis. La collecte des données de base sur l'évolution des indicateurs sera assurée par les membres des CPD qui pourront s'appuyer sur les autorités municipales et en rapport avec les partenaires qui en faciliteront le traitement et l'interprétation.

En ce qui concerne le bilan d'exécution du PDC, il peut être effectué en deux étapes : le bilan à mi-parcours (à la fin de la troisième année) et le bilan final (au bout de 5 ans).

Le bilan à mi-parcours devra permettre, au besoin, de réorienter le plan ou de redéfinir les grandes options en fonction de leur niveau de réalisation et surtout de la mobilisation des ressources attendues. Il permet également d'apporter les correctifs requis pour optimiser les chances de réalisation.

En revanche, le bilan final permet au Conseil municipal de dégager les grandes orientations du prochain cycle de planification et de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, de nouvelles priorités, sur la base des leçons acquises et des difficultés rencontrées.

## **CONCLUSION**

Dans le cadre de faire des collectivités locales des territoires viables et compétitifs, le PNDL a lancé le processus d'élaboration des PDC dans beaucoup de collectivités locales du Sénégal dont la commune de Simbandi Brassou. L'élaboration de ce document a été faite sous la supervision de l'ARD de Sédhiou.

Ce document, PDC, résulte d'un long processus de planification découlant des processus de pré-diagnostic, du diagnostic participatif, de la restitution et de la validation.

C'est ainsi que ce manuel a été conçu pour la commune comme document de référence pour toute politique de développement dans les six années à venir. Ce manuel a pris comme cadre

le PSE qui constitue le document de référence des stratégies et politiques de développement du Sénégal.

La commune compte le soumettre à ses partenaires et autres pour permettre de mener le développement de sa commune.

# ANNEXES

## Liste des villages de la Commune de Simbandi Brassou

N°	VILLAGES
1.	SIMBANDI BRASSOU MANJACK
2.	SIMBANDI BRASSOU BALANTE
3.	MANKOLICOUNDA
4.	BADOBAR DOUMA
5.	BADOBAR SANTO
6.	WALICOUNDA SANTO
7.	WALICOUNDA SOUCOUTOTO
8.	WALICOUNDA DOUMA
9.	KEGNIMACOUNDA
10.	SAMBOUCOUNDA
11.	DARSALAM
12.	BOUCAROUNDA
13.	KAROUMBOU
14.	BISSASSOU SANTO
15.	BISSASSOU DOUMA
16.	BANTANCOUNTOU
17.	DAFYA
18.	TANKANTO
19.	TABANDINTO

## Liste des membres du Conseil Rural

Prénom	NOM	Sexe	Age	Profession	Nombre de Mandat	Niveau Instruction
1. Malamine	CISSE (Maire)	M	58	Enseignant	3	Secondaire
2. Nfamara	SAGNA (1 <sup>ier</sup> adjoint)	M	39	Professeur	2	Secondaire
3. Idrissa	SEYDI (2 <sup>ieme</sup> adjoint)	M	46	Professeur	2	Secondaire
4. Youssouph	CISSE	M	83	Cultivateur	2	Néant
5. Sadio	MANE	M	63	Cultivateur	2	Arabe
6. Abdoulaye	KAMARA	M	60	Animateur	1	Néant
7. Malang	SOUMARE	M	57	Cultivateur	2	Néant
8. Ousmane Gnamo	FOFANA	M	53	Cultivateur	2	Néant
9. Mamadou	SADIO	M	45	Tailleur	2	Secondaire
10. Lamine	NDIAYE	M	42	Enseignant	2	Secondaire

Prénom	NOM	Sexe	Age	Profession	Nombre de Mandat	Niveau Instruction
11. El Bachir	DIOP	M	38	Enseignant	2	Secondaire
12. Bouyé	SEYDI	M	42	Cultivateur	1	Néant
13. Yaya	DRAME	M	44	Caissier	2	
14. Dianko	DIAOUNE	M	39	Agent de santé	1	
15. Malang	SOUANE	M	40	Enseignant	2	Secondaire
16. Mouskéba	SOUMARE	F	62	Agricultrice	2	Néant
17. Malamine	GOMIS	M	45	Agent finance	2	Secondaire
18. Aramata	DIATTA	F	48	Agricultrice	1	Néant
19. Kossa	CAMARA	F	50	Agricultrice	1	Néant
20. Néné	DACOSTA	F	42	Agricultrice	1	Néant
21. Abdou	CISSE	M	49	Cultivateur	1	Arabe
22. Mariama	NDIAYE	F	50	CESE	1	Moyen
23. Mariama	MANGAL	F	48	Agricultrice	4	Néant
24. Mariama	DIALLO	F	49	Commerçante	1	Néant
25. Aminata	MANE	F	50	Commerçante	1	Moyen
26. Saoudatou	NDIAYE	F	44	Agricultrice	1	Néant
27. Malang	FICOU	M	40	Cultivateur	1	Moyen
28. Aminata	KONATE	F	45	Restauratrice	1	Néant
29. Aissatou	CAMARA	F	39	Matrone	1	Primaire
30. Yaya	MENDY	M	52	Cultivateur	2	Primaire
31. Rocky	BIAYE	F	45	Commerçante	1	Néant
32. Gnima	DIANE	F	46	Commerçante	1	Néant
33. Djirina	MANE	F	50	Agricultrice	1	Néant
34. Maimouna	BODIANG	F	30	Agricultrice	1	Néant
35. Yéda	NDIAYE	F	30	Agricultrice	1	Néant
36. Ibrahima	FOFANA	M	45	Enseignant	1	Secondaire
37. Diariatou	SANONO	F	40	Secrétaire	1	Moyen
38. Fatoumata	BODIANG	F	42	Restauratrice	1	Moyen

Prénom	NOM	Sexe	Age	Profession	Nombre de Mandat	Niveau Instruction
39. Mamadou Benting	FOFANA	M	37	Op. Economique	1	Supérieur
40. Fatou	WADE	F	40	Commerçante	1	Néant
41. Youssouph	MANE	M	40	3 <sup>ème</sup> type (Enseignement)	1	Secondaire
42. Amadou	SONKO	M	41	Cultivateur	1	Néant
43. Khady	DANFA	F	45	Agricultrice	1	Néant
44. Lanssana	KOUYATE	M	40	Cultivateur	1	Primaire
45. Aida	NDEMBY	F	43	Agricultrice	1	Néant
46. Kady	MARENA	F	38	Agricultrice	1	Néant

### Liste des enquêteurs recrutés

N°	Prénom (s)	Nom	N° Identification	Contact (s)
1	Oumar	TOURE	1155 2002 00582	77 329 07 16 77 029 21 10
2	Mamadou Benting	FOFANA	1155 1995 00175	77 666 66 32
3	Sidy Kéba	CAMARA	1155 2003 00115	77 725 35 99 77 955 31 11
4	Idrissa	KEITA	1155 1989 00070	78 206 79 95
5	Souleymane	LOPPY	1244 2001 01168	77 800 05 23 78 260 58 21
6	Mohamed Baila	DIOP	1742 1991 00927	77965 57 90 77 241 07 64
7	Ameth Babacar	DIOP	1244 1998 00557	77 149 83 63 78 012 22 33
8	Malang	MANE	1155 2008 00098	77 945 22 73
9	Khadidiatou	SANE	2028 2006 00184	77 036 74 53 77 560 54 36
10	Bourama	NDIAYE	1155 1998 00118	77 029 56 38